

# INFORMATIONS

Recueillies à **LYON**  
en vue de leur rediffusion

## SOMMAIRE

### LES ROUTIERS

MAX de GRENOBLE

BERLIET

De la Misère dans quelques Petites Usines

LES FOUS

LES PETITS TITRES DU « PROGRES »

REVUE TRIMESTRIELLE.— Directeur de Publications :  
M. BRES ; Correspondance : M. BRES, B. P. 610, Lyon R.P.  
Solidarité Financière : C.C.P. BRES 729-024 Lyon.

Dépôt Légal : 13-71

ARCHIVES

DECEMBRE 1971

CENTRE DE RECHERCHES  
SOCIALES  
ANTI-AUTORITAIRES

3 francs



## Les Routiers

### INTERVIEW DE DEUX ROUTIERS PAR UN ROUTIER

On se rappelle qu'après les barrages sur les routes l'an dernier, à l'appel de tous les syndicats routiers, une nouvelle offensive a été lancée cette année le 24 mars par le S. N. I. R. (syndicat national des Indépendants Routiers) seul. Deux membres du syndicat, ayant bloqué les routes, l'un à Feyzin, l'autre aux portes de Dijon, avaient alors accepté de parler de leurs revendications et de leur action.

**Question : D'abord, pourquoi es-tu routier ?**

**Tony :** Routier, c'est un métier, un métier que j'aime. Pour le faire longtemps il faut l'aimer. Et puis je suis un peu a-sociable (fais gaffe au sens de ce mot). Je suis tout seul dans mon camion, j'ai des idées qui ne plaisent pas aux autres souvent. Là, personne ne m'empêche de gueuler quand j'en ai envie.

**Question : Et le syndicat ?**

**Tony :** Le syndicat c'est une banderolle. J'ai pris celle qui se voit le plus, le syndicat le plus combatif. On se réunit ensemble pour défendre nos intérêts communs.

**Paul :** L'union fait la force.

**Question : La profession mérite-t-elle la renommée qui**

**lui a été faite ?**

**Tony :** Je crois qu'elle fait des envieux surtout ; sur nos 35 tonnes, on domine, c'est psychologique. Alors on est de plus en plus nombreux. C'est bien payé aussi, mais ceux qui nous critiquent n'ont qu'à venir faire notre travail. Il faut qu'on soit chauffeur, manutentionnaire et bureaucrate tout à la fois. Quant aux femmes, puisque c'est surtout ça qu'on nous reproche, les têtes brûlées ont le malheur de plaire aux femmes qui croupissent dans une vie monotone.

**Question : Pourquoi la journée du 24 mars ?**

**Tony :** Pour faire reconnaître le syndicat qui seul constitue notre force.

**Paul :** Le S. N. I. R. est un syndicat dit minoritaire qui n'a pas à sa tête un groupe financier tel que la fédération de Saulieu (C. N. C. R.), c'est un syndicat indépendant et apolitique dirigé uniquement par des routiers.

**Tony :** Notre secrétaire général, après une semaine de combat, sans parler des nuits de travail, est rentré au siège, à Digne, le vendredi, pour reprendre la route le dimanche à midi.

**Paul :** La commission paritaire devait se réunir les jours suivants sans le S. N. I. R., mais il y a d'autres revendications telles que :

- La qualification professionnelle : nous sommes des manoeuvres mais on nous confie des ensembles qui valent dans les 15 briques sans la charge.

- Les maladies contractées dans ce métier, telles les déviations de la colonne vertébrale ou la descente d'organes, ne sont pas considérées comme maladies professionnelles.

- On nous impose un temps de conduite : 9 heures par jour, ce qui est normal, mais étant payées aux km ou au chiffre d'affaire !..

- Limitation de vitesse à 60 km/h. ce qui emmerde les gens (on les emmerde aussi à 90 km/h.). Or nous avons du matériel qui nous permet de rouler à une vitesse supérieure sans risque.

- On nous empêche de travailler les week-end pour que les gens puissent partir en vacances. Rouler le samedi, c'est pouvoir passer le dimanche chez nous. Il faut souvent que nous restions bloqués à 300 ou 400 kms de notre famille.

- Le fait que la répression policière se fait continuellement sentir, soit par les contrôles de vitesse, de livret individuel, de prise de sang, soit par les amendes et les retraits de permis alors que c'est notre unique moyen de vivre. Nous sommes des professionnels de la route. C'est pour cela que nous demandons la qualification.

**Question :** Vous avez participé à la journée du 24 mars, comment ça c'est passé ?

**Paul :** La préfecture a été prévenue à une heure du matin qu'il devait y avoir des manifestations du S. N. I. R. dans la journée. Je revenais d'Italie, je me suis mis en place à 7 h. 45 à la hauteur de Rhodiaceta et je précise de manière à ne pas gêner les ouvriers qui allaient au boulot. Nous étions 3 à bloquer la route et puis le barrage a atteint, dans les deux sens, 500 camions. Les flics ont fait leur sommation vers neuf heures. Ils sont arrivés en tenue de « maintien de l'ordre ». Finalement on leur a expliqué. Ils ont compris. A 15 h. 30 on a débloqué.

**Tony :** J'ai été en panne toute la journée, je me suis mis en place vers 16 heures, traversant Dijon à 10 à l'heure. Nous avons bloqué la N. 74 à quatre camions. Le barrage a atteint ensuite une centaine de poids lourds. Nous avons installé un passage pour les ambulances et le service écoliers. On a eu droit à l'intimidation des flics et sur ordre du préfet on menace de nous retirer nos permis de conduire

immédiatement. 250 CRS se sont mis en marche puisque nous refusions de dégager. 250 CRS pour 4 poids lourds qui empêchaient les autres de passer même s'ils voulaient le faire ! Il est à noter que 90 % des gens nous affrontaient. A 17 h. 45, alors que les CRS étaient à 200 m., nous avons reçu l'ordre du syndicat de dégager.

**Question :** Pourquoi cet ordre ?

**Tony :** Parce que le représentant du syndicat avait été reçu par le chef du cabinet du ministre. Un principe d'accord venait d'être conclu et qu'on avait chargé une commission d'enquête pour savoir si le S. N. I. R. était représentatif ou non. La réponse devait venir le 24 mai.

**Question :** Y a-t-il eu des représailles ?

**Paul :** Le commissaire de St-Fons nous avait donné sa parole d'honneur qu'aucune poursuite ne serait faite, mais comme il était malade, il est rentré à l'hôpital. Je l'ai appris plus tard. Et son remplaçant a été donner tous les renseignements à la P. J. J'ai été convoqué, déposition, fiche anthropométrique et procès verbal que l'on est en train de me dresser.

**Tony :** Les flics nous ont emmenés à la gendarmerie avec deux de mes camarades entre 6 estafettes comme si nous étions des voleurs. Ils voulaient retirer nos permis mais Europe n° 1 est intervenue.

**Question :** Dans l'avenir ?

**Tony :** Nous attendons la réponse du gouvernement. Si elle est négative, nous poursuivrons la lutte avec les armes du moment. Nous regrettons de nous battre dans la rue mais puisque la politique gouvernementale nous y oblige...

**Question :** Quels sont vos rapports avec les autres syndicats ?

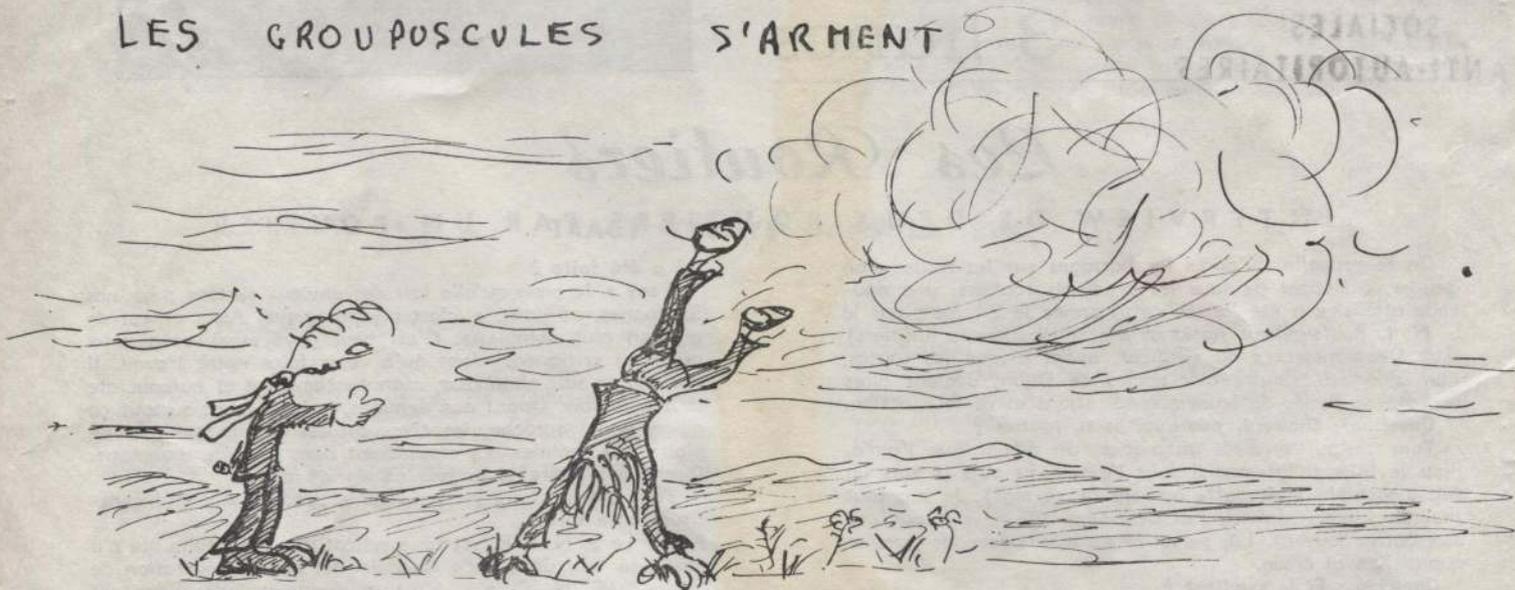
**Paul :** Avec le C. N. C. R., très tendus, dans la mesure où M. de Saulieu désapprouve notre action parce que trop brutale. Et de plus ce Monsieur ne connaît rien au métier. Ce n'est pas un routier ni un ancien routier.

**Question :** Pensez-vous que votre lutte rejoint celle des travailleurs d'autres corporations ?

**Paul :** Oui dans la mesure où nous luttons tous pour un mieux vivre. Mais chaque corporation doit se battre seul, indépendamment des autres.

**Tony :** Oui je soutiens la lutte de tous les travailleurs. En Mai 68 nous savions que le gouvernement attendait les week-ends. Les gens partent. Ça aurait tout bousillé, il y avait de nouveau de l'essence. J'ai bloqué les routes avec des ouvriers et même des étudiants.

## LES GROUPOSULES S'ARMENT



Dirigeant prolétarien

Profitant d'un week end à la campagne pour entretenir son minifortin

# BANQUE - ROUTE

Le 19 mai 1971 a éclaté dans une maison de transports de Lyon (Transports Européen Routier) une grève. On avait pu de temps auparavant vu les routiers barrer les routes de France à l'appel du S. N. I. R. (Syndicat National des Indépendants Routiers), protestant ainsi contre leurs conditions de travail. Mais rarement on avait vu des routiers entreprendre une grève au sein de leur entreprise. Il s'agissait tout de même d'un cas un peu spécial : depuis plusieurs mois le patron ne payait plus les salaires de ses employés. Ou alors il les réglait par des chèques sans provision. Il devait de cinq à deux mois de salaires à la presque totalité de son personnel. Rester cinq mois sans salaire est une chose impensable pour un ouvrier sédentaire. Pour un routier, c'est facile, ou, disons, plus facile. Tous vivaient sur les frais de route qu'on leur concédait.

Transport Européen Routier ? Une dizaine de semi-remorques, une dizaine de routiers, un employé de bureau, un comptable, trois patrons bidons : JASSAUD, SYBILLE, GILAVERT et un patron bien réel mais qui se terrait aux alentours de Grenoble : LOMBARD. La Société T. E. R. reprenait dès le mois de mars, la gérance de la Société LOCA-TRACTEUR-AZUR mise en règlement judiciaire le 18 décembre et dont les patrons étaient alors réellement Jassaud et Sybille. Du 1<sup>er</sup> janvier au 22 mars la maison était en activité sous un nom qui était encore bidon : Transport Européen Routier. Elle n'exista vraiment sur le papier que durant un mois : du 22 mars au 22 avril et pourtant le dernier véhicule n'a cessé de rouler que le 15 mai. Bel exemple de truandage !

Le 19 mai avec deux camarades, en ayant ras le bol et ayant consulté l'ensemble du personnel nous fermâmes la boutique, attendant jour et nuit à l'intérieur que les patrons lui qu'escrocs décident de passer à la caisse.

C'est avec un premier accord du S. N. I. R. que nous entreprîmes cette occupation. Subitement, le soir même, il retira son soutien sous prétexte que pas un seul d'entre nous n'était syndiqué. Ce qui était faux : notre camarade Moussu l'était depuis plus d'un an ; cela suffisait pour qu'il nous apporte son soutien. Qu'est-ce qui l'a fait changer aussi brusquement d'avis ? Peut-être la dissuasion de deux de nos camarades routiers qui espéraient pouvoir tirer des marrons du feu. Peut-être aussi n'avait-il pas le droit de soutenir une grève allant à l'encontre des patrons en personne (le S. N. I. R. est plus ou moins financé par O. N. A. T. R. A.). N'empêche que nous nous retrouvions sans soutien. On fit donc appel au C. L. L. L.\* qui nous secourut dans nos premiers besoins matériels et moraux et qui nous mit en contact avec le Secours Rouge, n'étant pas lui-même disponible la plus grande partie du temps. Pendant six jours d'occupations le Secours Rouge tira des tracts, organisa des collectes, contacta les journaux.

Au bout du troisième jour, les patrons se firent enfin voir, refusant tout d'abord de négocier, les locaux ne leur

appartenant plus et appartenant à Maître RIGOT-MULLER, lequel avait mis LOCA-TRACTEUR-AZUR en règlement judiciaire et en avait confié la gérance à T. E. R.

C'est avec lui que nous eûmes ensuite affaire. Il nous téléphona, nous demandant de quitter les lieux rapidement, sinon la police s'en chargerait. L'affaire ne l'intéressait pas. C'était bien triste que nous ne soyons pas payés, mais nous étions chez lui, et il n'avait rien à en foutre.

Le sixième jour, ayant réfléchi à l'éventualité d'une manifestation devant les locaux pour empêcher la police d'entrer, nous décidâmes de quitter les lieux de notre plein gré, et d'entamer une grève de la faim : une manifestation aurait provoqué des violences dont les voisins de quartier auraient subi les conséquences ; nous voulions éviter cela : tous nous ont vraiment apporté leur soutien.

Le curé de la paroisse Ste Blandine nous prêta un local de sa cure. Pendant ce temps M<sup>re</sup> SAINT-PIERRE engageait une procédure auprès du tribunal des Prud'hommes. Le Secours Rouge soutenant toujours notre combat continua d'organiser des collectes.

Les habitants du quartier, d'autres touchés par les tracts, venaient discuter avec les grévistes, apportaient un peu d'argent, certains même de la nourriture. Le problème des routiers, globalement, était souvent débattu. Certains routiers d'autres maisons de transport venaient discuter de leur problème propre ; certains voulaient aussi se mettre en grève ; dans beaucoup de maisons les routiers sont mal ou pas payés.

Nous organisâmes avec le Secours Rouge une manifestation de solidarité devant la cure de Ste-Blandine. Une centaine de personnes s'étaient rassemblés.

Le C. L. L. L. distribua des tracts au week-end organisé au château de Ternay.

Plus la grève de la faim avançait, plus les tensions montaient. Le Secours Rouge fut l'objet de discussions graves et pas spécifiques à la grève des routiers. La « petite publicité », selon certains, qu'il voulait tirer de cette affaire, n'était pas du goût de tous. Vers la fin, certains proposèrent même qu'il se retire mais que les membres restent sous la forme d'un Comité de Soutien anonyme.

Le 8 juin, à 19 heures, le conseil des Prud'hommes s'étant réuni, l'avocat des patrons nous remit à chacun un chèque qui n'était que la moitié de ce que l'on nous devait. Mais nous pouvions dire que nous avions gagné. Un procès est intenté qui nous permettra sans doute de toucher la totalité de nos salaires ou d'envoyer les patrons en prison.

A la suite de cela, des camarades gardant des contacts avec d'autres routiers, décidèrent de créer un comité d'action des transports. Actuellement il est en cours de fonctionnement. Une action a déjà été entreprise contre O.N. A.T.R.A., un chauffeur ayant été tué, victime des cadences qu'on lui faisait subir.

\* Comité lyonnais de lutte pour la Libération.

# MAX DE GRENOBLE

## Qui a tué ? C'est les bourgeoisies et leur argent

### GRAPHIE INITIALE

Qui A, tuer c'est Les Bourgeois  
Leurs l'argent

On ai des voyoux, des, bon a rien, des êtres encroler  
Mais tous la semaine j'ai travailler  
A llord on partira tous a Sain Laurent du Pont  
Avec des copains de Chambé\*, Voiron, Lyon  
On se recrouve tous la haut il y a faimai de bagarre

On se sant tous bien et sa forme qui ne famille  
Est on danse est rigole avec les filles  
Est sais chère pour les jeunes brolos  
Et quant on ai dedant c'est Beaux

Mais pas de protection installer dans le 5-7  
Sa commence a cramer, Alort on voulai  
Sortir mai s'étai fermer, est il on étai  
tous brûlers dans mouins d'unes heures, cés A freux  
De voir les Compagnons pas revinir, ils on été vitime

Des crimmes, des bourgeoisis est sons agents  
l'agent qui tus les êtres humainiter  
Lagent Bourgeoisie est Banque pour Venger  
nos compagnons qui on été vitime DE votre agent  
Quant on ai en Bande, il vous chasse

Des Boittes, il croie quon, va tous casser c'est fau  
Care maintenant des famille qui on perdu leur fille  
est fils il pleure Agrande larme. MEME L'Agent ne  
l'éraplacera  
ai pas les vies c'est plus grand crime de la societter  
Vangeons, nos conpagnons 1970 il recevra est

On continuera les attaquer même jusqu'à l'an de mil  
La guirellia commence contre les riches  
Dans les ville est dans la france du fric  
rien n'arrete la colère de la Jeunesse d'aujourd'uis

Vengeons, nos conpagon  
De sain Laurent du pont

\* Chambéry

### ORTHOGRAPHE OFFICIELLE

On est des voyoux, des bons à rien, des êtres en colère.  
Mais toute la semaine j'ai travaillé !  
Alors on partira tous à Saint Laurent du Pont,  
avec des Copains de Chambéry, Voiron, Lyon.  
On se retrouve tous là-haut. Il y a jamais de bagarre.

On se sent tous bien ; et ça forme qu'une famille.  
Et on danse et rigole avec les filles.  
Mais ils ont tout fermé à clef, qu'on ne passe pas en  
fraude.  
Et c'est cher pour les jeunes prolos.  
Et quand on est dedans c'est beau.

Mais pas de protection installée dans le cinq sept !  
Ça commence à cramer. Alors on voulait  
Sortir. Mais c'était fermé. Et ils ont été  
tous brûlés en moins d'une heure. C'est affreux  
de voir les compagnons pas revenir. Ils ont été victimes

Des crimes des bourgeoisies et leur argent  
l'argent qui tue les êtres humanitaires,  
L'argent bourgeois et les Banques. Pour venger  
nos compagnons qui ont été victimes de votre argent,  
Quand on est en bande, ils vous chassent

Des boîtes ; ils croient qu'on va tout casser. C'est faux  
Car maintenant des famille qui ont perdu leur fille  
Et fils, ils pleurent à grandes larmes.  
Même l'argent ne les remplacerait pas, les vies.  
C'est le plus grand crime de la société.  
Vengeons nos compagnons. 1970, il recevra,

Et on continuera à les attaquer même jusqu'à l'an 2000.  
La guérilla commence contre les riches.  
Dans les villes et dans la France du fric,  
Rien n'arrête la colère de la Jeunesse d'aujourd'hui  
Vengeons nos Compagnons  
De Saint Laurent du Pont

MAX  
(Poème sur l'incendie  
de Saint Laurent du Pont)

# Petite chronique d'un attentat durable, ou les aventures de Jean Max Bernard qui risque de moisir sept ans dans les taules de l'armée si on laisse jouer les mécanismes habituels.

## MAI/JUIN 1968

Les étudiants de la F.E.R. (actuellement A.J.S.) récupèrent les jeunes Loulous pour s'en servir comme gros bras. Max est dans le lot.

## HIVER 1969

Rencontre de Max avec des copains : Amitié - vie commune - survie.

## FEVRIER 1970

Max dit en pleine A.G. de l'A.J.S. ce qu'il pense de l'A.J.S. et notamment de leurs saloperies faites en 68.

## 7 OCTOBRE 1970 vers 12 heures

Une trentaine d'A.J.S. armés de barres de fer et casqués tombent sur Max et trois autres copains, sous prétexte de graffitis faits sur les murs de l'A.G.E.G. Bagarre : Max est blessé à une épaule, un autre copain a le crane ouvert. Le soir l'A.G.E.G. est envahie par une centaine de copains non armés, les A.J.S. se réfugient dans les étages supérieurs, malgré leur casque et leur barre de fer.

## 8 OCTOBRE

L.A.J.S. ayant diffusé un tract qui précise qu'elle n'est pas contre la liberté d'expression à condition de ne pas souiller les murs de l'A.G.E.G. « qui servent d'arme à la lutte de classe ». Les mao collent une affiche dans l'A.G.E.G. intitulée : A.J.S. = S.S. suivi d'un texte dénonçant l'A.J.S. comme syndicat-policier affiche signée : « Mao-Raton et Munch ». Bagarre entre les mao et l'A.J.S., toujours casqués et armés de barres de fer ; même scénario : l'A.J.S. retranchée dans les étages supérieurs.

## 9 OCTOBRE

L'A.J.S. distribue un tract traitant Max et sa bande de flics, racontant que c'est la bande à Max qui les a agressés devant le restau. U. Diderot. Sur le campus de Saint Martin D'Hères, la bagarre éclate et encore une fois les

copains sont mains nues et les A.J.S. casqués et armés. La petite histoire dit que la minette de l'A.J.S. blessée, l'a été en fait par un de ses acolytes trop pressé. Je précise que Max est arrivé alors que la bagarre était déjà terminée. De nombreux témoignages ont été recueilli par Secours-Rouge confirmant ces faits.

## 10 OCTOBRE

Secours-Rouge, 27 mai, P.S.U., Ligue, L.O. ; Ligne rouge, diffusent chacun un tract dénonçant l'A.J.S. comme fasciste.

L.A.J.S. porte plainte contre Max pour :

- dégradation d'édifice public ;
- violence ;
- tentative d'incendie (on se demande toujours à propos de quoi) ;
- menace de mort.

## DEPUIS

Les crevures de l'A.J.S. rasant les murs et Max était obligé de se cacher. C'est grâce à une chaîne de solidarité que Max a réussi à déjouer les filatures de la Flicaille et de leur dévouée A. J., pendant un an.

## HIVER 70/71

L'A.J.S. publie dans son canard une fiche « policière » sur Max : non, prénom, âge, faits et gestes, etc. sans oublier de souligner sa DESERTION.

## JUILLET 1971

Une demi-douzaine de flics tentent d'enlever Max à la cité U du village olympique. Des copains alertés par ses cris, le délivrent : les flics tirent sans blesser personne.

## 27 SEPTEMBRE 1971

Une vingtaine de flics tendent une embuscade à Max sur une route du campus de Saint Martin D'Hères vers 12 h 15.

## Evocation de Max par un déserteur de ses amis

J'ai rencontré Max pour la première fois place Grenette, la place centrale de Grenoble, juste après une bagarre entre les maos et les flics. On a discuté de bagarres, de tout et de rien (Octobre 1969).

Au courant de l'hiver 1970, je l'ai revu, il m'a dit qu'il couchait dans les entrées d'immeubles, qu'il avait faim, qu'il était totalement fauché. D'ailleurs ça se voyait. On est allé au bar de l'A.G.E.G. pour bouffer un sandwich à 0,80 F et on est devenu copains. Au début je me suis méfié car je sortais de taule pour un bombage.

On est devenu copains très lentement. Très simplement, sûrement parce qu'on avait les mêmes soucis : bouffe, piaule, solitude. On s'est perdu de vue ; on s'est retrouvé, faut dire qu'à Grenoble on voyait tout le monde à l'A.G. Max a connu d'autres copains avec qui il a habité tantôt à droite, tantôt à gauche. Il a vite appris à se démerder et à profiter du milieu universitaire : cité U, restau. U., etc.

Evidemment il était de toutes les manifestations. Les maos ont bien essayé de le récupérer mais Max s'est vite rendu compte qu'ils se servaient de ses muscles.

Exemple : un jour des gauchistes sont venus chercher Max parce qu'il y avait des fafs devant le campus. Max leur a dit qu'il s'en foutait pour voir leurs réactions. Et bien, il a fallu une bonne demie-heure pour que les gauchos se décident à y aller. Quand il m'a raconté ça, il se marrait comme une baleine.

En bref, Max s'est fait des amis, dont une partie d'étudiants, ce qui ne lui a jamais été pardonné par les

séparateurs-politicars de l'A.J.S.

« Max n'est pas étudiant, Max ne travaille pas, donc Max est un flic... » dirent-ils en chœur.

« Max est un flic, dénonçons-le aux flics », firent-ils en chœur...

« Max est recherché, Max n'a pas été arrêté, Max est un flic... », pensèrent-ils et écrivirent-ils en chœur...

« Puis d'ailleurs un déserteur ça doit être en prison », me confièrent-ils en sourdine... quelques instants avant de se prendre un crachat dans la gueule.

Ben non, Max a beaucoup de potes...

Ben oui, Max est un déserteur :

- un déserteur de TOUT ;
- pas seulement de l'armée ;
- mais des faux gestes, des faux mots, des fausses amitiés, de ce faux monde.

Ce qu'il faut bien se mettre dans la tête c'est que si Max est en prison c'est surtout à cause de l'A.J.S. Même uniquement, car les flics ne savaient pas qu'il était revenu à Grenoble après sa désertion.

Ce qu'il faut bien mettre dans la tête des autres, c'est que l'A.J.S. et à l'occasion tous les groupuscules sont plus dangereux que les fascistes, qui eux, annoncent ouvertement la couleur.

Les gauchistes et plus particulièrement l'A.J.S. jouent aux révoltés que pour sauver les meubles de leurs pères les bourgeois ; pour ces gens là tous les MAX sont gênants : ils vivent, il sont les chiens dans leur jeu de quilles.

Un déserteur.

# Ma vie est un cercueil

Moi aussi je suis un loulou\*, ma vie est simple comme celle de Max.

Issu d'une famille nombreuse, mon enfance fut difficile : à l'école j'étais l'idiot, à la maison le maltraité, ce qui m'empêchait d'être studieux. Cette ambiance provoqua chez moi une véritable révolte en culotte courte ; ni père, ni mère, ni professeur n'ont eu raison de moi. A l'âge de 14 ans, le professeur refusa de me présenter au C.E.P.

Mes parents s'empressèrent de me faire apprendre un métier, celui de tailleur « couture », mon misérable salaire de 160 frs était remis à mes parents. A la suite d'ennuis et de querelles de famille insurmontables, mon frère et moi, sommes allés vivre dans une M.A.J.O. (Maison d'Accueil des Jeunes Ouvriers). Le directeur était un curé, qui un jour simula une bagarre entre mon frère et moi. (NOUS NE NOUS SOMMES JAMAIS BATTUS, CAR NOUS ETIONS DANS LA MEME MISERE), à la suite de quoi mon frère fut placé dans une autre maison de jeunes. Nous nous voyons assez régulièrement.

Nous nous sommes séparés définitivement lorsqu'il s'engagea dans la marine. Il avait 18 ans et moi 17. J'ai été très affecté par son départ car j'étais sûr qu'il N'ETAIT PAS VOLONTAIRE. J'ai eu un tournant très difficile. Je rejetais toute compagnie, je ne voulais plus d'amis. Mes problèmes financiers se sont accentués, et lorsque j'ai demandé une augmentation à mon patron tailleur, à qui j'avais expliqué mon cas, il a littéralement tout rejeté en me disant « TU GAGNES ASSEZ D'ARGENT POUR LE TRAVAIL QUE TU FOURNIS ». J'ai donc décidé de foutre le camp de cette boîte.

J'ai commencé à traîner dans les rues. Je rentrais le moins possible à la M. A. J. O. Moralement j'étais une loque. Un jour que je trainais dans la rue, une prostituée m'a hébergé et nourri quelques temps. Elle a été très douce pour moi. Je l'ai beaucoup aimée. Nous nous sommes perdus de vue, mais je ne pus oublier qu'elle menait une vie dégueulasse et qu'elle en souffrait.

Je suis donc retourné à la maison des jeunes. Et un jour je suis rentré dans un grand magasin avec une copine. Nous nous baladions chacun de notre côté dans les rayons. Elle fut appréhendée pour le vol d'un pantalon de fille en cuir noir de 225 francs. Une vieille salope respectable, de qui on avait pas le droit de douter, prétendit que j'avais participé au vol. On nous amena donc à VAUBAN où l'on a ramassé tous les deux une bonne raclée. CE FUT UNE INJUSTICE DE PLUS QUE L'ON COMMIT AVEC MOI. Je fis donc 29 jours de prison préventive avant d'être mis en liberté provisoire. Au tribunal, j'ai été condamné à 8 jours de prison avec sursis, ma copine a pris 6 mois d'emprisonnement ferme.

Quelques temps après, pour me venger, j'empruntai successivement 4 voitures. Je fus arrêté. On me passa à tabac à « VAUBAN », et la police décida que j'avais volé 18 voitures. Alors que seulement 4 voitures avaient été identifiées. La chambre correctionnelle de Lyon m'infligea 1 an de prison ferme. UNE INJUSTICE DE PLUS.

Dès ma libération je me retrouvai au service militaire dans les « BATAILLONS D'AFRIQUE ». Mon état moral, s'affaiblissait de plus en plus. Après quelques jours d'armée je décidai de riper les galôches. Dans une gare, un officier

de permanence me reconnut. Je lui dis que j'en avais marre de vivre sans liberté. IL ME RECONDUISIT TOUT DROIT EN PRISON MILITAIRE. Ce fut mon premier stage dans ces lieux, et UNE INJUSTICE DE PLUS. A la suite de quoi je m'indignai, et refusai toute l'armée dans son ensemble, en insultant les officiers et en refusant leurs ordres. Je voulus quitter ces tristes lieux, mais ces charognes ne l'entendaient pas ainsi. Les sévices commencent. Corvées de charbon, marches forcées et pompes avec le fusil dans une main, tandis que l'autre partie du fusil appuyait sur ma deuxième main. Je devais dire en pompant « PLUS JE POMPE, PLUS JE JOUIS, MON CHEF EST UN LION, MOI JE SUIS UN CON ». Ma rage s'accroissait, ce qui entraînait la prison presque en permanence.

Un jour j'en ai eu marre. J'ai trompé mon gardien et en passant par dessus les toits, j'ai pris le fil de l'air. Une fois dans la rue, je me suis servi d'un véhicule pour fuir. Au bout d'une centaine de kilomètres, un barrage de police m'attendait. Je fonçai dedans et les balles que les journaux prétendaient avoir été tirées en l'air, brisèrent le pare-brise et transformèrent la voiture en passoire. Ce qui entraîne mon atterrissage dans un champ. Je sautai du véhicule et pris la fuite. Toute la nuit noyé dans un fleuve jusqu'aux épaules, et ayant la tête cachée par une branche, j'entendis les chiens et leurs maîtres aboyer autour de moi. Je me fis arrêter et frapper violemment dans l'après-midi, à cause d'un mouchard qui m'avait remarqué en train de faire du stop. Je fus incarcéré en prison civile.

Après ce stage de quelques mois, la police militaire me ramena à l'armée. Les cadres militaires comptaient bien me ramener à leur raison. J'ai été muté en SECTION DE DISCIPLINE.

De-là je me suis retrouvé en prison à la suite d'une cuite que j'avais prise pour éviter une garde. Je N'ENTENDAIS PLUS ME LAISSER FAIRE ; JE PREFERAIS CREVER EN ME BATTANT. J'ai cassé toute ma cellule. Un officier est venu avec ces chiens de gardes armés de fusils à baïonnette. Ma révolte était si grande que j'ai réussi à les mettre tous en déroute momentanément avec une simple planche.

L'armée ne pouvant plus rien faire de moi, décida de me mettre en forteresse OU MON TRAITEMENT FUT PARTICULIEREMENT SOIGNE. Après avoir subi le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.), j'ai été mis à la porte de la forteresse et de l'armée en 1967.

J'AI DONC SUBI PLUS DE 2 ANS DE CONTRAINTE MILITAIRE SANS AVOIR JAMAIS SIGNE D'ENGAGEMENT.

A partir de ce moment, je me suis retrouvé dans la vie civile. J'étais totalement déséquilibré. J'ai eu beaucoup de mal à trouver du boulot et à m'y adapter. J'ai très vite vu que le boulot que j'effectuais ne me suffisait pas à vivre et me rendait esclave.

VOUS COMPRENDEZ MA REACTION VIOLENTE ET MES ACTIONS EN FACE DE TOUS CES PROBLEMES SOCIAUX POURRIS QUI FONT UN TOUT ET CONSTITUENT CETTE SOCIETE DANS LAQUELLE NOUS VIVONS.

(Récit d'un Ami de Max).

\* Nom donné aux trimards à Grenoble

# DE LA MISÈRE DANS QUELQUES PETITES USINES

## DANS LA COUTURE LYONNAISE...

Quand on passe sa journée à aller livrer des pièces de tissu brutes (matière première) dans les milliers de boutiques de la confection lyonnaise, on a l'occasion de jeter un œil sur des boui-bouis aussi divers que les quelques-uns qui suivent :

— Aux Etablissements Couplet, rue Masséna : atelier archaïque, style 19<sup>e</sup> siècle, au fond d'une cour, très mal éclairé ; quand on ouvre la porte, un timbre strident et désagréable retentit. Vrai labyrinthe pour aller dans les bureaux et ateliers ; des machines à bobiner (laine et fil) partout... Très peu d'ouvrières (30-40 ans) : une dizaine ? Bruit infernal ;

— Chez « Pat et Jo », angle rues Ney et de Sèze : très moderne, ultra éclairé, moquette dans l'accès à un petit bureau de réception ; pas d'atelier en vue, comme si l'on y cachait jalousement la production dans quelque lieu saint et mystérieux... ;

— Rasurel, angle boulevard V. Merel et avenue F. Faure. La cour, le service-expéditions et la conciergerie sont vieillots. Le bureau et les ateliers ont l'air modernes (1<sup>er</sup> étage). Sur le mur de façade extérieure, avenue Félix Faure, une des 3.000 inscriptions portées par plus de 300 personnes une nuit de mars 1970 dans l'agglomération lyonnaise : « Libérons Raton » ;

— Jayr, avenue Salengro (près d'Olivetti-Villeurbanne nord) à un 2<sup>e</sup> étage très vieux : très grand bruit, puanteur, quelques dizaines d'ouvrières ;

— Chez Lætitia, place Tolozan (soit dans le fief des « patrons-canuts »), à un 2<sup>e</sup> étage très moderne, un agencement psychacélique (ça doit être rien que du beau linge qui vient se faire fringuer là). Plusieurs dizaines d'ouvrières menées par un chef d'atelier sévère, du genre méchant... Grand silence, paternalisme du plus étroit : les habits de la peur, quoi ;

— Enfin chez Bucol (rue Tronchet), dans des bureaux et ateliers semi modernes, quelques dizaines de filles jeunes et jolies, à ce qu'elles disent tout aussi mal payées que leurs collègues des boîtes précédentes et de bien d'autres.

(Ce sont là des propos d'un camarade qui fut pendant quelques semaines chauffeur-livreur (en intérim) et dont ses patrons se débarassèrent dès qu'ils comprirent qu'il agissait en tout exactement comme le héros du film « Bof », qu'il venait précisément de fort apprécier...)

## QUAND LE BATIMENT VA, TOUT VA...

Vers le 25 avril 1971, plusieurs jeunes ouvriers lyonnais (Berliet, intérimaires, etc.), s'émurent d'un nouveau cas de licenciement.

L'affaire avait lieu à l'Entreprise « coopérative » du Bâtiment « l'Avenir » (2.000 ouvriers, dont une minorité actionnaire briseuse de grèves des autres).

Il s'agissait du vidage pur et simple d'un jeune délégué C.G.T. particulièrement actif et estimé de tous ses camarades à l'Avenir comme dans d'autres boîtes lyonnaises, et donc fort gênant pour le groupe propriétaire de cet Avenir-là.

Au cours d'une A.G. de plusieurs dizaines d'ouvriers dans leur local syndical de l'Avenir (l'un de nous, extérieurs à la boîte, était aussi présent) les deux bonzes syndicaux venus, sous le couvert de l'« apport du soutien de l'U.D.-C.G.T. », mais en fait pour neutraliser la grève dès son début, se firent vertement houspiller par TOUS les ouvriers présents.

Ceux-ci, pourtant (et les plus lucides, étaient des jeunes ouvriers français et d'expérimentés algériens, espagnols, italiens... plus âgés), ne purent ou ne surent sortir de l'isolement du cadre étroit de l'« Avenir » ni balancer la grève sur tout le bâtiment de Lyon (ni les extérieurs à l'entreprise sympathisants de cette lutte de solidarité les y aider efficacement, TANT LA NOUVELLE ORGANISATION ACTIVE DU PROLETARIAT INTERNATIONAL D'AUJOURD'HUI BALBUTIE ENCORE...) et le copain fut finalement vidé. Même si tout le monde se rendait compte alors qu'on eût pu l'empêcher, mais se sentait, là comme si souvent d'autre part, encore terriblement ligoté.

Il y avait fort à dire sur cette affaire : plusieurs de ceux qui la vécurent du plus près, pendant un mois nous ont promis des textes détaillés là-dessus, les tracts alors tirés et tout : rien ne vint que cette pauvre « justification » au moment de porter la présente revue à l'imprimeur :

« Finalement, comme cette grève n'était pas révolutionnaire, nous avons pensé pas bon de la publier »...

## ÇA RIPOSTE AUSSI

Chez un grossium qui s'appelle Martin et constitue justement un bon petit trust du tissu, par exemple. Le passage à l'acte est venu de 4 intérimaires de chez R.A.S. (dont 2 avaient déjà refusé un mois auparavant de remplacer des grévistes aux briquets Feudor). Chez Martin (rue Baraban) donc, ces 4 là mirent un peu d'animation en refusant toute une série de boulots dangereux pour l'exécution desquels un minimum de sécurité relative n'existait même pas.

Le dernier que tenta de leur imposer un contremaître constitue en fait un bel exemple du machiavélisme employé constamment pour jouer avec la vie des travailleurs, ça et là.

Un camion d'une boîte cliente vient dans la cour chercher un chargement prêt. Le contremaître ordonne aux 4 intérimaires d'aider le chauffeur à manipuler 4 containers pesant plus de 100 kg l'un, ce que commencent à faire les gars, qui racontent :

« A ce moment là, le chauffeur nous dit de le laisser se démerder seul, parceque, en cas d'accident, on est pas couverts, vu que dans son camion, d'après la loi, on est plus sur le territoire de l'usine où l'on bosse... Et il nous explique que lui-même a été victime de ça l'an passé à Bruxelles : avec une jambe brisée hors de son camion, en aidant d'autres gars à le charger, il a été indemnisé en « maladie » (et non en accident) par « la « Sécurité sociale ».

Naturellement, nulle affiche dans son camion ni dans les locaux de la boîte ne précise cette particularité : tous espèrent bien niquer comme ça des flopées de gars ignorant ces petits trucs de loi vicelardes...

Alors nous on refuse de charger ce camion, à moins que le contremaître et la boîte Martin nous fassent un papier où ils s'engagent à prendre toutes les responsabilités si on se blesse, en précisant bien, en outre, qu'on veut voir un cachet de la Sécurité sociale sur ce document, comme quoi c'est valable, etc...

Le contrecoup refuse et réitère son ordre à la con, en nous traitant de « fainnants », etc... On lui répond qu'on est bien fiers, qu'il peut crever sous ses petits soucis mercantiles mais que nous on veut pas crever sous ses putains de caisses de marchandises, etc. Le ton monte et il devient tellement grossier qu'on est obligé de lui faire les trois sommations d'usage pour qu'il écrase. Il rentre dans l'un d'entre nous, lequel lui étale aussi sec une mandale dans le beignet, cependant que deux autres stoppent trois imbéciles d'ouvriers fanatiques accourus imprudemment soutenir ce petit chef misérable et les découragent aussitôt. Le quatrième copain était simultanément parti faire autre chose dans un autre atelier, mais était bien sûr solidaire : c'était d'ailleurs un des deux qui avait refusé précédemment de briser la grève de chez Feudor, comme plusieurs autres intérimaires à ce qu'il paraît, ce qui fut fort apprécié des gars de là-bas qui n'avaient pas besoin qu'on vienne les faire chier dans leur lutte.

Après ça, le contremaître va voir un plus gros truc de la hiérarchie, lequel vidè deux d'entre nous. Bon, on va pointer nos cartes et on passe au bureau pour faire signer la feuille d'heures. La nana secrétaire nous dit :

« Le chef, vu ce qui s'est passé, veut que je vous enlève une demi-heure à chacun ».

Nous on s'assied et on bouge plus.

« Mais qu'est-ce que vous faites ? » elle nous dit.

— Ben tu vois : on occupe. Ça existe, on répond.

— Mais qu'est-ce que je fais, moi ?

— Ben, tu peux occuper avec nous. Ou tu te barres, ou tu téléphones à ton chef la nouvelle situation.

— Mais il va appeler la police !...

— Alors on fout le feu à la boîte et on téléphone à plein de copains d'autres boîtes pour qu'ils viennent un peu se marrer avec nous par ici.

(Finalement, elle a téléphoné tout ça et l'autre lui a dit de nous régler normalement nos heures, que c'était pas la peine, etc.).

Donc, on s'est barrés. Vers la porte, 5 ou 6 gonzes du service de police interne de la boîte ont essayé de nous intimider en gueulant (on sortait poing levé en chantant l'internationale et des chansons de cul) : « Voyous, vauriens, communistes », qu'ils nous criaient... (C'était du genre flic ou garde national américain, comme on voit dans les films : grosse cuisse, ceinturon large : les cogneurs pas malins, quoi). Nous on a marché vers eux, tranquillement, pour leur rentrer dedans s'il fallait ; 5 ou 6 autres prolos sont aussi sortis dans la cour en gueulant : « allez-y les gars ! ». Devant ce renfort inattendu et pourtant bien normal, les gros durs ont du penser recevoir tout ce monde dessus et ils sont rentrés dans leur casemate. Nous on est allés à RAS qui nous a payé toute notre journée (c'était la maison Martin qui rompait le contrat) et trouvé un autre boulot pour le lendemain matin.

## COUP DE BOULE POUR UN CONTREMAITRE

Comme les ouvriers de la région parisienne travaillant dans un des maillons du trust où magouillent des choses comme l'Air Liquide, la Lipha, etc... n'avaient pas été sages, on les a bien punis, après la guerre : ces ouvriers, ne voulant pas travailler pour les nazis, avaient fait sauter leurs machines. La direction se vengea en transférant la fabrication des délicieuses boules de gomme à l'usine de Lyon. Ça, paraît-il, prend fin en décembre de cette année : après, ils en feront plus.

Les ouvriers lyonnais de Lipha seraient-ils méchants eux aussi, et faut-il voir encore là une punition du choix de la direction hystérique ? Ou bien serait-ce que les boules de gomme à la con se vendent plus très bien...

Bien sûr, on s'en fout comme de notre premier bout de zan, mais il faut savoir combien cette saloperie est rentable !... J'y ai travaillé un mois, en intérim. Tous les jours, on foutait une tonne de gomme brute bravement récoltée pour pas cher par les nègres d'Afrique (« qui sont si fiè's de cueilli' la bonne gomme pou' gentils missiés blancs ») un peu moins de sucre industriel et pleins d'autres trucs chimiques genre opium, etc...

Ça se broie, ça se fond et hop : d'une vieille bécanne genre la machine à Denis Papin (toujours en panne et qu'on raccommode avec de la ficelle, des clous...) il sort la grosse tonne de bonbons tous les jours ; en boîte de 12 (environ la moyenne) c'est bradé à 3 F 90 ; excusez du peu !!!

Il fait une chaleur autour de cette machine et dans toute la boîte.

Vers fin septembre, un matin, le contremaître qui avait pas du baiser de la semaine était de mauvais poil et décrète que l'autre manœuvre (un tunisien) et moi, on irait pas fumer, ni pisser, etc... : « pas de pause »...

Eh bien on y va, lui d'abord et moi ensuite. On revient. Le chef gueule. Le tunisien (intérimaire comme moi) exige sa fiche d'heures et dit qu'il s'en va parce que : « c'est un camp de concentration, ici »...

5 minutes après, pour pas avoir l'air con, pas solidaire et lâche, et comme l'autre sorcier jubilait, je vais le trouver et lui dis : « Hop, mon compte aussi, je suis allergique aux réflexions désobligeantes, je me tire ailleurs ».

— Allergique au boulot, oui, les bras retournés, oui, que vous avez : comme les corses ou l'autre bougnoule, et j'en ai marre des intérimés... ».

Comme il devenait trop grossier, il a fallu le malmener

## Comme les ouvriers les plus avancés

Pour « décentraliser », on **centralise** une partie de l'industrie lyonnaise dans la « zone industrielle » de Meyzieu-Jonage, où paraît-il ira un jour un métro (?) à 15 ou 16 kilomètres du centre de la ville. Le bain y est propre (pelouses devant les usines) c'est au moins ça. Et bien centralisé. La bouffe, par exemple : aucune des dizaines d'entreprises déjà installées là-bas n'y fait la cuisine, mais toutes y ont un réfectoire et une gigantesque popote roulante fait vers midi le tour de ces bienheureux kolkozés.

Notamment elle paye à l'entreprise Bayard. C'est la boîte qui fabrique, à des milliers par mois, ces belles pompes à incendies rouges ou grises), qu'on voit dans les rues, sur les routes et jusque dans les champs... Ça gagne bien (pour Bayard), et le boulot est assuré pour longtemps.

Il y a un peu plus d'une centaine d'ouvriers, sous les ordres d'un contremaître « qui n'aime pas les bougnoules ».

Le patron les paie bien, pour des OS (des 6 F, 6 F 50 et plus), mais il renacle à en passer un de temps en temps en P1, pensant que les gars vont rester, de peur de ne pouvoir se faire embaucher ailleurs comme P1... (quand on « gagne bien » ça cache toujours quelque chose de beaucoup « moins bien »). En tous cas, ces gens sont loin d'être des cons. Aucun des quelques ouvriers pied noir n'est raciste, mais tous développent un discours sur le contenu de l'autogestion algérienne et l'historique de sa neutralisation par phénomène de bureaucratisation qui ferait pâlir d'envie plus d'un étudiant gauchiste moyen, membre de l'une des nombreuses magiques « avant-garde qui savent ».

## Et dieu créa la femme

### ET DIEU CREA LA FEMME

Il y a quelque temps, 2 ou 3 ans, un petit patron imprimeur de livres religieux fut la risée des 7.000 ouvriers lyonnais du livre, et de bien d'autres. Il nous paraît important de relancer cette histoire et si vous en connaissez d'autres semblables, n'hésitez pas à nous les communiquer (en nous écrivant à M. Brès, B.P. 610 Lyon R.P.) qu'on se marre un peu...

Ce gars, en effet, ne voulait pas, malgré d'incessantes et lourdes interventions de ses ouvriers, les augmenter ; pendant 6 mois, ils accumulèrent donc un stock impressionnant de photos de femmes nues et intégrèrent les plus suggestives à raison de plusieurs par bouquin, dans les

un peu.

Alertés par tous ces bruits pour rien, d'autres intérimés se sont barrés également et, dans un coin de la boîte, une sorte de meeting spontané s'est tenu l'espace d'un moment, avec des ouvriers stables de la boîte, mais sans ses délégués (C.F.D.T.).

Ces gens voulaient débrayer : « Parce que vous êtes vidés... ». On leur a assuré qu'il n'en était rien, qu'on se barrait de nous-mêmes, que c'était là le début de la nouvelle exigence ouvrière (et seulement comme minimum immédiatement exigible et applicable) : qu'il ne fallait plus jamais tolérer « la moindre insulte verbale des chéfaillons, etc... ».

Et on est parti continuer à discuter de tout ça dans un bistrot du coin, laissant la Lipha dans la pleine merde de ses boulots de gomme au moins pour une demi-journée, et éternellement si possible.

Ces mêmes 3 ou 4 gars, plus autant d'autres (jeunes métropolitains), font aussi une analyse permanente sur les luttes de classe à Lyon et dans le monde. Il ne sont pas trop mal renseignés et tout désireux de réaliser l'utopie sans tarder ils disent « que le capitalisme peut s'effondrer si on lui pose tout de suite et sans cesse des revendications qu'il ne puisse tolérer (comme tout ce qu'exigent maintenant les ouvriers les plus avancés)... Du genre de ce qu'ont obtenu, ou seulement exigé, ça dépend, d'autres gars de la métallurgie lyonnaise... par exemple tout de suite 40 heures payées 45, voire 38 heures voire moins... Et il faudrait se bagarrer aussitôt pour l'application de la semaine de 28 heures en 4 jours, en reprenant les ouvriers anglais dont on dit que 73 % font maintenant craquer le lundi afin d'avoir 3 jours de repos consécutifs par semaine, tout en réclamant des augmentations de salaire compensatoires pour éponger ce lourd manque à gagner... ».

Entendu aussi : la 5<sup>e</sup> semaine de congés annuels que réclament les syndicats, c'est pas suffisant : pour commencer tu vois, il faudrait avoir, mettons : 2 mois l'été et un mois d'hiver ; ou bosser 3 mois et s'arrêter un mois... et ça, on peut le faire tout de suite, comme la retraite à 50 ans ; c'est de la saloperie de faire bosser des gens jusqu'à 60 et 65 ans, et c'est de la connerie de notre part d'accepter ; on les enrichit et on crève, on jouit où et quand ? dans tout ça !

Bien sûr, ces gens se renseignent en lisant tout ce qu'ils peuvent se procurer d'intéressant en la matière et en discutant avec les gars d'autres boîtes, sur les quartiers d'habitat (parce que pour causer à Meyzieu, c'est pas facile : chaque centre urbain sur la zone industrielle et sitôt fini le boulot (vers 17 heures) tout le monde est rapatrié sur Décines, Vaulx, Villeurbanne.

passages qu'ils jugèrent les plus convenables à cette illustration des livres pieux que le patron les chargeait de produire... On imagine bien qu'il n'eût fallu pas plus de quelques semaines pour que tous les clients (curés, évêques, nonnes, libraires, dévots...) rompent les contrats.

Conclusions : le mec s'est cassé la gueule et végète de contremaîtrariat en contremaîtrariat, ses ouvriers et tout Lyon se sont bien fendus la gueule.

### JE VAIS FAIRE UN PETIT CARTON (on nous écrit)

Je travaillerai à partir de demain dans une usine de cartonage : 45 heures par semaine, 693 francs par mois,

VIVE... (D. Lyon, le 9-11).

# Des Économies à la tonne

## QUELQUES UNES DES DOLEANCES DES TRAVAILLEURS BERLIET

A Berliet au 1<sup>er</sup> avril 1971 il y a au moins 400 intérimaires (chiffre de la direction) ; en fait, au moins 500, peut-être 600. Ceci à Vénissieux, pour 1.800 fixes.

Un groupe de jeunes ouvriers et étudiants (généralement C.F.D.T., mais avec quelques cégétistes et non syndiqués), fixes autant qu'intérimaires, veulent publier l'INTERNATIONALE et la diffuser dans la manifestation du 6/4/71. Maintes fois saisis, en 10 jours, de ce désir, les délégués C.F.D.T. diront : « pas le temps de taper le sten, mais vous, tapez-le, et nous le tirerons... Ils le tirent... à 150 exemplaires, quelques heures avant la manif !... »

Pendant la grève du printemps 70, à un meeting, de jeunes travailleurs C.F.D.T./Berliet qui contestaient les

mots d'ordre C.G.T., se sont fait casser la gueule et traiter « d'agitateurs gauchistes étudiants extérieurs à l'usine, diviseurs, etc... ».

Au magasin du C.D. 3, du fait de l'extension du service exportation (Cuba, Algérie, Chine...) on essaie de doubler les cadences en maintenant les mêmes effectifs ou, provisoirement, des effectifs gonflés (intérimaires) pour 1 ou 2 mois.

Le 19 mars 1971, au lieu de préparer une série de pièces d'autobus à la fois « il faut » maintenant en faire deux... (et l'on tente de nous en imposer 3, 4, etc...). La riposte est : on travaille comme avant, moins les pénalisations pour cet essai de faisanage, c'est-à-dire qu'on travaille moins.

## UN CAS DE REPRESSION PARMI D'AUTRES

### UN CAS DE REPRESSION PARMI D'AUTRES

Le jeudi 18 mars 1971 un ouvrier magasinier P1 est embauché par le CRI\* et placé chez Berliet-Vénissieux.

Il y commence le vendredi 19 mars 1971 à 7 h 45, au CD 3 (autobus) pour 5 F 60 de l'heure plus 0 F 20 de l'heure de prime « d'assiduité ».

Dès ce jour-là et les suivants, il se lie avec 50 % des quelques 40 intérimaires des CD 3 et 4 et 8... Ces 15 ou 20 intérimaires se lient aussi avec une partie des jeunes fixes, ouvriers et techniciens et quelques cadres de ces bâtiments et secteurs, essentiellement des jeunes C.F.D.T. et C.G.T.

Quelques-uns des 40 intérimaires des CD 4 et 3 participent à la grève du 24 mars (2 h 1/2 dans la métallurgie régionale) : ce qui est très favorablement apprécié par les fixes.

Vers la même époque ont lieu plusieurs réunions improvisées de la moitié des intérimaires CD 4 et 3, dont une où ils projettent un meeting des 4 ou 500 intérimaires de l'usine, pour début avril.

Tout ceci ne passe pas inaperçu... TOUS les patrons ont peur d'une organisation des travailleurs intérimaires désireux de dénoncer les manipulations dont ils sont l'objet et désireux de rejoindre la lutte de leurs camarades fixes. Aussi la répression se présente-t-elle sous la forme d'un ordre de « fin de mission » à l'intérimaire magasinier du CD 3 embauché le 18 mars.

Le vendredi 2 avril à 9 h 36, il est informé qu'il est vidé à 17 h 08 du même jour, ceci par son contremaître qui avoue : « j'ignore bien pourquoi, alors que je suis entièrement satisfait de votre travail et que je l'ai précisé à mes supérieurs hiérarchiques, lesquels maintiennent leur décision ».

Aussitôt, cet intérimaire en informe tous ces camarades, dont des fixes qui l'emmènent voir une série de délégués C.F.D.T. Deux de ceux-ci du C.D. 4 vont demander des précisions au chef du personnel de cet atelier, lequel refuse d'en donner d'autres que « vous savez très bien pourquoi on le renvoie, ce n'est pas pour une faute professionnelle, mais vous savez très bien pourquoi et je n'ai rien à ajouter ».

Après de longues et répétées demandes d'audience, ils sont reçus en fin d'après-midi par le chef du bâtiment CD 4 ; après « renseignements pris » celui-ci leur dit : « Il n'y a aucune raison professionnelle, simplement le chef du personnel du C D 4, la direction générale et le service d'embauche le licencient parce que son patron le rappelle... Ce qui est curieux, puisque ce garçon était prévu pour aller finalement au service-export-Cuba comme traducteur... Moi, je n'ai rien contre le fait qu'il soit syndicaliste et intérimaire ; s'il veut rester au CD 3 ou à l'export, qu'il s'arrange avec son patron : je suis d'accord ».

Il était juste 17 heures.

On téléphone donc au CRI, le patron intérimaire, lui demandant ce qu'il y a de vrai dans cette décision de « rappel ». Réponse du CRI : « Mais jamais de la vie, il doit s'agir signifier une fin de mission au C D 3 pour vous muter au signifier une fin de mission au CR 3 pour vous muter au service Export-Cuba, mais en oubliant de procéder à un nouvel ordre de mission... Venez ici lundi 8 heures, on arrangera cela.

Il était 17 h 08, les gars sortaient... A 17 h 30, le licencié se présente au CRI avec un autre copain, son patron lui confirme ce qui précède.

Lundi 5 avril 7 h 49 : le licencié est au CRI. Son employeur lui dit : « Je n'y comprends rien ; le service d'embauche Berliet m'a confirmé : « Fin de mission au CD 3 ; aucun nouvel ordre de mission nulle part ailleurs ; aucune faute professionnelle ; bien que la mission de magasinier P1 au CD 3 ait été prévue pour au moins 2 mois, on a décidé vendredi de l'écourter au bout de ces 15 jours ; il y a cependant suffisamment de travail au CD 3 ; nous ne voulons donc aucune autre explication »... Et l'employeur CRI ajoute : « Voulez-vous aller en mission à Brignais (20 bornes !) travail d'équipe, 2 mois, environ 5 F 50 de l'heure, OS2 »...

Réponse : « pas question. Je préfère élucider à fond cette histoire de Berliet car il est inadmissible d'être ainsi manipulé et trompé sans aucune explication ».

Le CRI : « d'accord, revenez donc aujourd'hui lundi 5 avril à 14 heures, nous reverrons le service d'embauche Berliet ».

A l'heure dite : « Ça y est, on sait ! C'est parce que vous avez participé à la grève, fait de l'agitation, prévu un meeting des intérimaires avec vos autres camarades. C'est dégueulasse ; il est évident que les intérimaires aussi doivent pouvoir faire de l'action syndicale, se défendre... » C'est un employé fixe du CRI qui parle.

Dès le vendredi matin 2 avril 1971 et toute la journée, de nombreux camarades ouvriers, techniciens, employés, quelques cadres, syndiqués ou non, fixes ou intérimaires, manifestèrent au licencié toute leur sympathie et prièrent de débrayage, occupation des bureaux des chefs responsables de cette répression, tracts, affiches... Et pas seulement au CD 4 ni au CD 3... Et dès 20 heures de nombreux autres camarades (fixes ou intérimaires de Berliet et d'ailleurs) manifestèrent leur indignation devant le procédé patronal, et leur solidarité au licencié, ceci au cours d'un débat en ville sur la hiérarchie auquel assistaient au moins 150 ouvriers présents, sur près de 200 personnes.

Les intérimaires, par exemple : « Ton licenciement, loin de nous décourager, au contraire, nous stimule à nous organiser très vite pour parer ce genre de saloperie ».

\* Le CRI est une des 200 et quelques entreprises intérimaires qui sévissent à Lyon.

Cet ouvrier licencié avait signalé au début, tant au CRI qu'au service d'embauche Berliet, qu'il pratiquait couramment l'espagnol. A son entrée chez Berliet on lui avait dit : « très intéressant ! on souligne » (ils soulignèrent, en effet). Vous êtes provisoirement magasinier au CD 3 autobus et dès que possible on vous mettra à un service de traduction pour l'exportation à Cuba ».

Le savoureux, c'est quand on sait par ailleurs tout ce qui suit... Berliet étudie avec Cuba le projet d'installation d'une usine de fabrication d'autobus la-bàs. L'employé qui avait été chargé de tout le dossier, car, incroyable, mais authentique, ce n'était pas un service, mais UN EMPLOYE, venait de tomber malade. Durant son absence, la direction Berliet désirant un renseignement précis sur le dossier Cuba

le demande à de très hauts personnages : de transmission en transmission « vers le bas », horriifiés, des Messieurs découvrent soudain que « les services du dossier en question, et le numéro de téléphone, correspondaient en fait à cet unique et seul employé et que, donc :

Un seul individu, par « ERREUR », était chargé de ce dossier paraît-il « important » ;

Qu'il menait ça tout seul et très bien, faisant tirer par des architectes, dessinateurs, etc.. tous les plans qu'on lui demandait), qu'il avait reçu ou visité des tas de personnages « importants », et enfin que cet employé était un intérimaire !...

Vexée, la direction de Berliet l'a licencié.

## LES INTERIMAIRES ET LES SYNDICATS

En réalité, la chefferie des CD 4, CD 3 avait de « bonnes raisons » d'agir ainsi à l'égard du magasinier intérim vidé le 2 avril. Au CD 4 il retrouva d'autres intérimis et fixes qu'il connaissait déjà parmi tous les 1.200 travailleurs de cet atelier. Or la plupart des intérimis se posaient une série de questions, sur :

- leurs conditions de travail (précarité de l'emploi) ;
- leur « statut » d'intérimis (qui est inexistant) ;
- leur rémunération (inférieures au total en moyenne de 50 % sur les fixes ;
- leur absence de droits syndicaux et politiques.

Et comme d'importantes luttes sont actuellement en cours tant chez Berliet que partout ailleurs, par les travailleurs fixes (au moins sur la semaine de 40 heures, retraite à 55-60 ans, etc...), les intérimis s'en sentent souvent concernés, d'une part, et d'autre part n'en ressentent qu'avec plus d'acuité leurs problèmes spécifiques. Aussi donc, ils se posaient les questions de :

- leur participation aux luttes Berliet
- Et comment s'introduire dans ces luttes, pour poser clairement devant le front de travailleurs et devant celui du parti antagoniste-capital, bourgeoisie, directions Berliet et intérimaires, leurs problèmes spécifiques et obtenir une amélioration importante, globale et immédiate de leur sort ;

— pour ce faire, se donner — en liaison étroite avec les travailleurs fixes-Berliet et la classe ouvrière régionale dans son ensemble — les structures organisationnelles convenables — (peut être même légales, comme la syndicalisation...).

Toutes ces questions étaient débattues dans des séries de « réunions sauvages », puis dans une plus organisée où les intérimis décidèrent de ce fameux meeting de tous les intérimis de la boîte, et où on inviterait aussi des fixes. En outre, ils voulaient militer sur les autres usines de la région, où tous ont de nombreux copains, les appelant à l'action parallèle ; ainsi que sur les boîtes intérimis directement... De tout ce beau rêve, que reste-t-il un mois après ?

Des rares qui avaient fait acte d'adhésion à la C.F.D.T., aucun n'a encore reçu sa carte.

Des militants « responsables » de ce syndicat qui avaient reçu mandat desdits intérimis pour organiser le meeting, plus des A.C. en ville, on reste sans nouvelles.

Les responsables C.G.T., eux, se retranchent derrière le « Ah mais, puisque dans cette affaire la C.F.D.T. s'est lancée seule et ne veut pas d'unité d'action, eh bien, effectivement elle ne l'aura pas, nous ne ferons rien... Du reste c'est exactement ce qu'ils disaient déjà au magasinier du CD 3 vidé le 2 avril et en outre : « de toute façon, il n'y a pas un problème d'intérimis chez Berliet ; vous n'êtes pas nombreux... c'est départementalement, nationalement même que ce combat se mènera, entre les centrales syndicales et les chambrs patronales. Ici, on ne peut rien faire ; on n'est pas vos élus et si on va trouver vos patrons, ils diront qu'on n'est pas de chez eux, ou encore : « et comment mobiliser les gars sur ce problème, quand ils savent que les intérimis ne font jamais grève », etc., etc...

## QUELQUES DEMENTIS

Lors de la grève de la métallurgie régionale de 24 heures, le 6 avril 1971, chez Berliet, la participation des fixes fut de 43 %, la participation des intérimis de 78 % ! D'où menace de licenciement global des 500 intérimis, puis « limitation » à 300... mesure ajournée tellement tout le monde gueulait.

En tout cas, le 2 avril, outre le magasinier en question, 6 intérimis immigrés du CD 4 à E 8 plastique, exactement) étaient aussi vidés, à cause d'une erreur du chef dans ses

prévisions de travail de l'atelier, finalement moins important qu'il n'avait cru.

Lors du vidage de ces 7, rappelons simplement que des dizaines et des dizaines de gens (et pas qu'au CD 4) s'étaient dits prêts à débrayer, à occuper à faire des tracts...

**Conclusion** : Ces faits, au moins prouvent que lorsqu'il y a information sur les problèmes des intérimis, il se crée une solidarité entre travailleurs fixes et intérimaires.

# BERLIET OSCAR DES EXPORTATIONS

Très chère, nous voilà promu roi des exportations. Ouvrier, soit fier, relève la tête, l'export c'est toi ; rends-toi compte : 73 % des exportations nationales (un cocorico au passage), tout cela est touchant, mais Berliet aurait dû être couronné dans un deuxième temps oscar des importations de matériel humain. A une certaine époque, on expérimenta un procédé nouveau ; nos départements d'Outre-Mer regorgeant de chômeurs, rien n'était plus simple que de déraciner les autochtones, de leur payer un billet d'avion, leur bourrer le crâne de belles promesses et de les parachuter dans notre belle civilisation occidentale : « ce sont de bons et sages travailleurs » vous disait la maîtrise, mais halte là quant ils prenaient conscience de la duperie et qu'ils songeaient à améliorer momentanément leur sort avec le moyen ultime : la grève, cette même maîtrise les convoquait alors individuellement et montrait ses dents démocrates avec menaces de licenciement, etc... mais cela est révolu, c'est franchement trop impopulaire ; tout n'est pourtant pas perdu. On expérimente aujourd'hui un nouveau procédé plus « légal » : l'ouvrier intérimaire. C'est peut-être cher à l'achat, mais quelle appréciation : plus de charge sociale, plus de grève ; quand cela s'agit un peu on s'en délaïse par la plus simple des opérations : « Mission terminée » vous dira la maison de louage (notamment à CD 4).

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., en particulier, ont pris conscience très positivement du problème : « syndiquez-vous en masse » (?) « et adressez-nous deux élus » en sachant pertinemment qu'il n'en sera rien fait. Les moyens de pression sont très grands : perte de l'emploi et impossibilité de retrouver du travail. Les boîtes intérimaires ont leurs listes noires, sans possibilité de contester ; et se retrouvent sur le pavé, mettre les syndicats dans une position embarrassante, la C. G. T. ayant signé des accords avec MANPOWER). Les ouvriers intérimaires s'écrasent et tout le monde est content. A savoir que les ouvriers fixes et particulièrement à CDI seront dans un avenir relativement proche quelque chose d'excessivement rare.

Parmi les ouvriers intérimaires, quelques ouvriers Maos plus débiles que jamais qui en quête d'aliénation par activisme nous sabotent quelques camions au nom d'un quelconque comité de riposte.

Vu que l'embauche est toujours fermée, l'arrivée des ouvriers intérimaires est jumelée avec un redoublement des cadences dans tous les secteurs.

CD 1 : création de nouvelles charges depuis le retour des vacances ; conséquences : deux véhicules de plus par jour et crise nerveuse d'un ouvrier.

CD 4 : réorganisation de l'atelier, si bien orchestrée que la ligne « autobus » avec le même effectif est passée de trois véhicules par jour à neuf véhicules par jour. La réorganisation contenait dans le secteur expédition la suppression du régime horaire et passage au travail au rendement. Etant donné que les magasiniers horaires approvisionnant ce secteur voyaient un changement certain du rythme du travail, décidèrent une grève sans en informer préalablement les syndicats, concernant la reconsidération de leur statut. Les joyeux délégués du personnel essayèrent de désamorcer la grève en disant qu'elle n'était pas nécessaire et qu'ils étaient suffisamment rémunérés. Les ouvriers furieux maintinrent leur ordre de grève et obtinrent satisfaction : une prime équivalente au boni pour le secteur expédition et 0,15 F pour les magasiniers alimentant ce secteur. Consolons-nous, gendarmes = Berliet = interventions.

CD 1 : ligne montage camions : Les magasiniers alimentant les lignes et étant liés à la production apprenant cette augmentation du CD 4, la demandèrent. Mais cette fois-ci, sans recours à la grève, et avec leurs délégués en tête, ils obtinrent cette même prime.

BC 3 : tolerie : Les magasiniers limentant les grosses presses, apprenant ce double succès en informent leurs délégués qui décidèrent une grève d'avertissement à l'unanimité des travailleurs : problème à l'étude leur répond-on, réponse dans la semaine à venir.

VL 1 : moteurs : L'atelier de montage travaille dans des conditions inhumaines par l'insalubrité et ses cadences internes ; malgré cela, la direction décida avant les vacances d'augmenter les cadences ; les syndicats furent d'accord à condition d'améliorer les conditions de travail. Au retour des vacances, il n'y avait pas d'amélioration, mais les cadences avaient quand même soigneusement augmenté d'où grève et baisse de cadences.

La conclusion en sera que les ouvriers Berliet se préoccupent plus de leurs compensations salariales, ce qui fait le petit bonheur de ces chers syndicats qui seraient bougrement chagrinés si les revendications prenaient une orientation plus franche du style : « LAISSEZ-NOUS LE TEMPS DE VIVRE ». Mais toutes les revendications ne vont pas au delà des 40 heures et de la retraite à 60 ans.

Actuellement mon opinion personnelle en est que le pouvoir PATRONNAT-SYNDICATS nous dissèque psychologiquement, nous divise savamment, nous conditionne corporellement, nous emmerde et m'emmerde intelligemment par tous ses organes de diffusion.

Un ouvrier de Berliet.

# LES FOUS

## GRAFFITI AU VINATIER

Le 31 août dernier, en plein jour et en présence de plusieurs malades, Gérard Hof, qui exerçait comme interne titulaire à l'hôpital psychiatrique du Vinatier depuis un an et demi, écrivit sur les murs de l'hôpital des « graffitis » par lesquels il s'en prenait aux « aspects répressifs de la psychiatrie » et en particulier au fonctionnement de l'ergothérapie.

On sait que l'hôpital du Vinatier est sous tutelle directe de la Préfecture du Rhône. La réaction de l'administration ne se fit pas attendre : les policiers furent immédiatement sur les lieux avec un mandat d'amener contre le graffiteux. Mais ce dernier était absent. Il importait peu : on embarqua illégalement une amie qui se trouvait chez lui pour procéder à son interrogatoire au commissariat de Vauban.

## Pourquoi des graffitis contre l'ergothérapie ?

L'ergothérapie est un système qui consiste à faire travailler les malades en ateliers protégés au sein de l'hôpital, sans qu'ils aient le droit de disposer de l'argent remis à l'hôpital en compensation de ce travail.

Ainsi qu'on le dit pour le travail des détenus dans les prisons, ce système est considéré officiellement comme un moyen pour les malades de se désennuyer et jugé comme tel bénéfique à leur santé. Mais en fait tout se passe comme si les ergothérapeutes chargés de faire travailler les malades n'avaient d'autre fonction que celle de chefs d'atelier plus ou moins bienveillants. Et plusieurs entreprises privées exploitent par ce biais une main d'œuvre à vraiment bon marché. En effet, non seulement l'argent gagné de cette manière est collectivisé par l'hôpital qui se subventionne ainsi pour améliorer sa gestion, mais encore les patrons extérieurs à l'établissement profitent de l'absence de toute organisation des malades pour imposer leur prix.

Dans le même temps, pour « s'assurer de l'état des lieux » et sous prétexte qu'il s'agissait d'un logement de fonction, le directeur pénétrait avec la police dans l'appartement de Gérard Hof et dans celui d'une interne suppléante considérée comme sa complice dans cette affaire. Le directeur les traitait publiquement de drogués. La police alla jusqu'à prélever des échantillons d'épices pour les faire analyser. Sans résultats. Puis, sans attendre la décision d'un « conseil de discipline » qui devait statuer à huis-clos sur le sort de Gérard Hof, le directeur prit des sanctions : Hof, suspendu de ses fonctions, se voyait interdire l'accès de l'hôpital et de son logement, cependant qu'on signifiait à la suppléante que sa suppléance ne serait pas renouvelée.

Voilà entre autres un exemple des révélations gênantes que l'interne révoqué voulait faire de façon si spectaculaire.

Or ce genre de révélation met en cause une multitude d'intérêts dont les moindres ne sont pas ceux des infirmiers et ergothérapeutes chargés de faire travailler les malades... on le comprend aisément.

L'éviction scandaleuse de Hof ne reçut donc pas du tout, de la part des syndicats ouvriers de l'hôpital l'accueil indigné qu'on aurait pu naïvement attendre. Au contraire, ce fut un tollé contre lui de la C.G.T., de F. O. (unis pour l'occasion), à un moindre degré de la C.F.D.T., et de la cellule « Guy Mocquet » du P.C.F. au Vinatier.

## Les Graffitis de la nuit du 14 septembre

Tandis que des confrères bienveillants, soucieux de préserver le corps médical, assuraient officieusement Hof d'un soutien corporatiste et de la possibilité de réinsertion, moyennant un amendement et un assouplissement de son comportement, l'administration et les médecins chefs tombaient pour une fois d'accord avec les syndicats et la cellule du P.C.F. Ils organisèrent une campagne de mise en cause personnelle de l'interne : « C'est un dangereux drogué, firent-ils savoir, c'est un fou, c'est un gauchiste ». Il ne fut bientôt plus question que du scandale que représentait la présence d'un tel individu dans l'enceinte de l'asile.

Et pourtant, dans la nuit du 13 au 14 septembre, alors que Hof se trouvait bien ailleurs (il put le prouver par la suite), tous les murs de l'asile furent couverts d'une nouvelle vague, bien plus spectaculaire encore, de graffitis provocateurs.

« La plupart d'entre eux, commente aujourd'hui une interne qui a suivi les événements de près, prenaient surtout leur sens sur le pavillon où ils étaient inscrits ».

La même a pu se procurer la liste à peu près complète des scandaleuses inscriptions. On trouvait successivement (commentaire explicatif à l'appui).

Sur les murs de la crèche :  
« Educastres, cessez de vous tenir les couilles »  
« Nos enfants jouissent »  
« Ici se dessèche le narcissisme enfant »  
« Les enfants de sept ans sont vos maîtres »  
« Violons les normes »  
« Avec le désir de notre enfance, nous retrouvons l'enfance de nos désirs ».

Sur les murs de l'internat (où habitent les internes) :  
« Ici on parle, c'est tout ! (quand on peut) »  
« Logement de fonction, loyer modéré ».

Sur les murs de la pharmacie :  
« Poisons variés »  
« Non à la camisole chimique (signé Spécial) ».

Sur les murs de l'aumônerie :  
« Jouissez, bon dieu ! ».

Sur les murs de la cité de l'enfance (pensionnat à l'intérieur de l'asile où l'A.D.A.S.S. oblige toute la journée des jeunes filles de quinze à vingt ans à soigner des bébés sans qu'elles aient jamais la possibilité de sortir une minute en 24 heures hors de l'enceinte de l'asile, et en les faisant payer de fortes sommes pour avoir le droit de recevoir de cette manière un enseignement de « puériculture » :

« Ici on dresse, on ne baise pas ».  
 Et en face de la cité de l'enfance :  
 « Je n'ai pas le droit de baiser avec les filles d'en face ».  
 Sur l'Eglise :  
 « Dieu protège la psychiatrie, le père, le fils et les sains d'esprit ».  
 Sur la roseraie :  
 « Avortement libre et gratuit »  
 « Il vaut mieux être érectionnaire que réactionnaire ».  
 Sur le pavillon 8 :  
 « Blockaus 8... c'est beau, ça ».  
 Sur le premier pavillon pour hommes :  
 « Y a de beaux murs, pourvu que ça dure ».  
 Sur le mur des cuisines :  
 « Les cochons mangent aussi bien que les malades ».  
 Sur le mur de la direction :  
 « Que faire ».  
 Et un peu partout :  
 « Faites mourir, nous ne serons pas complices »  
 « La vie commencé avec le premier geste de rébellion »  
 « Vivre à l'hôpital psychiatrique et mourir »  
 « Vivre, qu'est-ce que c'est ? »  
 « Ceux qui sont baisés aujourd'hui baiseront demain »  
 « Educastrons »  
 « Le gardien cogne, le CUS avoue, le psychiatre console »  
 « Je vais exploser »  
 « Je n'ai que faire de l'estime des gens que je méprise »  
 « A bon asile, bon Largactyl »  
 « Vos murs sont mités, vos jours sont comptés »  
 « Nous ne vivrons que dans l'orgasme »  
 « Et Pinel déchaîna les aliénés »

« A bas les murs, les vêtements, tous à poil »  
 « Nos enfants jouissent, alarmez-vous, il y va de votre peau »  
 « Sexe choppe »  
 « Debout à la chaîne, à table chez les flics, couché chez le psychanaliste »  
 « Assassin patenté »  
 « Fabrique d'aliénés »  
 « Le lapin Asile »  
 « Bonnet, je t'aime »  
 « J'aime baiser »  
 « A bon asile, conscience tranquille »  
 « Servez-vous de vos sexes, c'est fait pour ça »  
 « Fin de la promenade des médecins »  
 « Bureaucrates = saute-malades »  
 « On embauche psychiatre pour psychiatre »  
 « Si Hitler vivait encore, il serait psychiatre ou ergothérapeute »  
 « Nous sommes peut-être des fous, mais pas des cons »  
 « Viendra un jour ou la vie du psychiatre ne pesera pas lourd dans la balance de la vie »  
 « Parking nosographique »  
 « Mort aux assassins de l'inconscient »  
 « Desertez pour la vie ».  
 Et celui-ci qui mérite une explication :  
 « Où baiser l'hiver ? » (Il faut savoir que, toute relation sexuelle étant officiellement non prévue pour les malades à l'intérieur de l'hôpital, ceux qui éprouvent le besoin de s'accoupler sont contraints de le faire à la sauvette dans les coins de verdure déserts qui longent l'enceinte. Alors, l'été, ça va à peu près).

## La réaction des organisations traditionnelles

Elle montre à l'observateur l'immense hiatus qu'il y avait entre le groupe des internes, futurs médecins, détenteurs d'un futur pouvoir, et les corps intermédiaires des travailleurs du commun :

Les syndicats C.G.T. et F.O. du Vinatier signèrent en commun un avertissement menaçant intitulé « ce que nous en pensons » et qui disait en substance :

« Depuis de nombreux mois on a vu apparaître sur les murs du Vinatier des graffitis.

Dans la nuit du 13 au 14 septembre certains éléments perturbateurs se sont livrés à une débauche d'insanités et d'insultes sur les murs de l'établissement, allant même à attaquer le personnel.

### OU VEULENT-ILS EN VENIR ?

Devant cet état de fait, les syndicats C.G.T. et F.O. se font l'interprète de l'indignation légitime des travailleurs. Les syndicats réprouvent de telles méthodes qui ne feront pas avancer les problèmes de l'hospitalisation publique.

Devant ce fait, nous demandons au personnel conscient de ses responsabilités d'avoir UNE ATTITUDE EXTREME-MENT FERME ET VIGILANTE face à ces perturbateurs qui n'ont pas le courage de se montrer au grand jour.

Les syndicats ont pris déjà des mesures concrètes à la demande des travailleurs.

Une entrevue a eu lieu avec la direction dont nous donnerons le compte-rendu.

### — QUI VA PAYER ? —

La C.F.D.T., elle préférerait regarder la question sous l'angle de ses rapports avec la C.G.T. « Quelle belle rentrée » se lamentait un tract où toutefois on parlait aussi des libertés individuelles :

« Conviés, disait ce tract, par un militant C.G.T. à une réflexion intersyndicale, au sujet des graffitis inscrits sur

les murs de l'hôpital, des militants C.F.D.T. se sont rendus à 13 h 30 au local C.G.T. comme convenu.

» Après quelques instants au moment où nous voulions intervenir, un militant C.G.T. nous a demandé notre carte d'invitation. Ayant été invité par téléphone, il nous fut impossible de la fournir. Le secrétaire C.G.T. monta sur ses grands chevaux en nous priant d'autorité de sortir... ce que nous fîmes poliment. Où est le front commun préconisé par tract rose du 1<sup>er</sup> avril 1971 ? ».

### LEC GRAFFITIS

La C. F. D. T. NE PEUT ADMETTRE CE GENRE D'ACTION, surtout à l'intérieur d'un établissement comme le nôtre.

### LE PLUS IMPORTANT POUR NOUS EST :

- Que le travailleur **soit respecté** ;
- Que le malade reste dans un climat calme et non perturbé par des insultes violentes ;
- Que le budget de l'établissement serve à une thérapeutique réelle ;
- Que les cotisations de la Sécurité Sociale servent à la guérison et non au gauchisme (l'argent qui sera dépensé pour le nettoyage).

« Néanmoins nous nous souvenons avoir violemment réagi avec nos camarades de la C. G. T. contre la loi anti-cas-seurs.

« Nous nous demandons si seules deux organisations de l'établissement détiennent la bonne formule d'action.

### « NOUS NOUS INQUIETONS :

- Est-ce l'objectif d'une organisation syndicale de soutenir la direction dans cette affaire ?
- Est-ce que les syndicats doivent marcher la main dans la main avec la direction pour lutter contre les libertés individuelles ?

« AVANT D'ALLER PLUS AVANT DANS CETTE AFFAIRE, NOUS CHERCHERONS A CONNAITRE LES AUTEURS DE CES GRAFFITIS ET LES RAISONS QUI LES ONT POUSE A CE VANDALISME ».

Ce fut on s'en doute le P. C qui exprima le plus clairement le conservatisme des structures en place, quitte à lancer les habituelles calomnies contre les gauchistes.

Sous le titre : « Non aux gauchistes, assez de scandales » on pouvait lire :

« Devant la dégradation de la situation à l'hôpital du Vinatier. Devant les dégradations commises à plusieurs reprises sur les bâtiments de l'hôpital.

« Les insultes et les calomnies les plus basses à l'encontre des travailleurs du Vinatier, les graffitis obscènes qui atteignent le moral des malades et qui les angoissent par atteinte à la moralité et à leur sécurité.

« Tous ces faits sont commis par des individus se réclamant du gauchisme et de l'anarchisme, mais dont les menées sont de type fasciste qui font le jeu du pouvoir, au moment où le mécontentement des travailleurs grandit, au moment où tant de direction d'entreprises se servent de ses individus et de leurs provocations pseudo-révolutionnaires, pour réprimer la classe ouvrière et ses organisations syndicales, en dévoyant les justes revendications des travailleurs par des phrases creuses, « des coups de gueules » en guise d'esprit révolutionnaire par le remplacement du travail large et complet, par la vocifération de mots d'ordre...

« — Est-il vrai que la famille de certains meneurs gauchistes soit amie intime du directeur ?

« — Est-il vrai qu'un comité de soutien, pour un de ces individus, a été créé avec la participation d'un ou de plusieurs médecins, sous prétexte que celui-ci est un confrère (triste confrère), que quelques membres du personnel soient influencés et égarés y participent eux-aussi sous prétexte que c'est un « pauvre travailleur » ?

## Et les malades, qu'en ont-ils dit ?

L'interne qui donnait déjà plus haut son avis juge ainsi la situation : « Ce qui m'a frappé, dit-elle, c'est de voir combien tous ces tracts traduisaient une conception commune du malade irresponsable, du malade à protéger, du malade alibi. L'irresponsabilité, la débilité des malades, les médecins chefs n'ont que cela à la bouche. Ce qui les a le plus scandalisés, eux, c'est que les malades aient pu lire des choses pareilles ».

**Est-ce que vous, internes, vous avez une explication pour ce passage à l'acte, ces graffitis ?**

« Non, personne n'est capable de la moindre analyse. Les flics sont venus bien sûr, tous les internes ont été embarqués et interrogés. Les flics pensaient ainsi, naïvement, que l'un d'entre nous en désaccord donnerait des noms. Mais, personne ne sait rien sur les auteurs des graffitis. Ils ont mesuré chaque surface de peinture employée quand ils effaçaient pour calculer les frais qu'auront à payer les casseurs ; on entend parler de deux millions ».

**Et les malades ?**

« Les malades eux sous-entendaient des noms. Comme tout le monde là-bas. Certain d'entre eux étaient contre, d'autres pour. Certains fermaient subrepticement les portes

« Ces individus là sont-ils des travailleurs en sabotant les lieux de travail, les conquêtes des travailleurs (crèche, garderie, centre social, etc.) ?

« Sont-ils des travailleurs sincères en méprisant et insultant d'autres travailleurs ?

« Ces provocations ne déclancheront-elles pas un mécanisme de répression contre les travailleurs lorsque leur mécontentement se manifestera ?

« Comment le personnel pourra-t-il s'exprimer lorsque les avantages acquis seront remis en cause ?

« Les 40 heures sont une conquête que patronat, gouvernement et direction ont mal digéré.

« Le gouvernement a fait voté la loi anti-casseur sous couvert des menées gauchistes, cette loi est destinée en réalité à réprimer le mécontentement JUSTIFIE des travailleurs ».

Le phénomène de peur et de rejet atteignit même les internes en pharmacie qui, craignant des représailles contre l'internat, ne voulurent pas être confondus avec les barbouilleurs et se désolidarisèrent avec fracas :

« Nous en avons marre, firent-ils savoir le 21 septembre; depuis un certain temps une minorité agissante s'exprime dans l'hôpital par des moyens que nous, gens de bon sens, ne pouvons que réprouver ».

« Craignant que le personnel de l'hôpital ne les associe à tort à ce mouvement, les internes en pharmacie déclarent être complètement étrangers à tous ces incidents.

« D'autre part, ils récusent le tract distribué par le soi-disant « Comité de lutte contre la répression », qui ne vise en fait qu'à se rallier, un peu tard, et par un moyen peu élégant, à la masse des travailleurs ».

qui restaient ouvertes le jour afin qu'en arrivant aux pavillons les médecins puissent bien lire les inscriptions portées sur ces portes. Ce sont des malades qui m'en ont procuré la liste presque complète, qu'ils avaient patiemment constituée.

Certains qui n'étaient pas sortis des locaux depuis des années sont sortis pour aller voir ça ».

**Et toi, ton interprétation ?**

« Seule, je ne m'en ressens pas. Rien qu'hier soir, quand j'ai dit à la réunion médicale qu'il y en avait ras le bol d'entendre parler seulement des symptômes, seulement de la forme et du tract un tel, sans qu'on essaie de voir ce que ça voulait dire vraiment, la merde de l'hôpital, y a un médecin chef qui l'a pris pour une attaque personnelle et qui me l'a reproché toute la soirée, en me soupçonnant de l'accuser de ne rien faire. Point final ; ça n'a pas été plus loin.

Il y a un tract du P.C. dans sa mauvaise foi qui traduit bien l'opinion que l'on se fait là-bas de l'internat composé de futurs médecins, qui donc, sont le pouvoir en puissance et dont l'attitude paraît incompréhensible ».

« Que feront plus tard ces pseudo-psychiatres en mal de « révolution » ? Quelle psychiatrie pratiqueront-ils ? » demande le tract.

« Il ne fait aucun doute qu'ils pratiqueront la même psychiatrie que la plupart de leurs pairs et ne penseront qu'à en tirer profit ».

#### C'est vrai ça ?

« Peut-être que les types qui ont peur que ça ne devienne vrai préfèrent encore le suicide ; ça expliquerait, pour Hof ». Et encore, était-ce cela qu'il désirait ?

#### Est-ce que c'est un phénomène isolé ?

« Non, il y a eu l'affaire Caro à la clinique Burloud de Rennes ; un médecin trop libéral qui s'est fait vider. Et puis, il s'est passé des trucs comme ça avant, il y a des années. Mais c'est pas par hasard que c'est maintenant que ça fait du bruit. Il y a une espèce d'attrait pour le fait psychiatrique. Tous les journaux qui se veulent d'extrême-gauche : « Tout », « l'Idiot » sont très friands de problèmes psychiatriques et en redemandent. Je me demande

## Chronique de deux institutions ayant à voir avec l'hygiène mentale

Sans énumérer tous les cas de répression individuelle qui sont monnaie courante dans les institutions ayant quelque chose à voir avec « l'hygiène mentale », il faut signaler au moins deux cas exemplaires :

— A VAREY, une boîte chargée de remettre au pas les jeunes déviants, Alain Thevenet, psychologue, fait passer un souffle de liberté : On peut enfin parler comme on veut, de ce qu'on veut.

Résultats : deux lettres d'avertissement (la 3 signifiant le licenciement) ;

### VAREY

Varey, c'est soixante huit gosses étiquetés « caractériels mal doués » et envoyés là parce qu'ils ne suivaient pas à l'école ou parce qu'ils gênaient leurs parents, le maître, l'assistante sociale, les psychologues et la concierge. Envoyés là pour être réadaptés. A quoi? On ne sait pas au juste, ou plutôt, si on le sait, on ne veut pas en parler, pour ne pas s'avouer ouvertement qu'on est un « garde-fou ». Six instituteurs qui tentent l'impossible : quotidiennement apprendre à lire et à compter à ceux qui n'ont jamais eu droit à la parole, pour qui la parole elle-même est vide de sens, pour qui la seule possibilité de résister à une oppression, venue le plus souvent d'avant leur naissance, réside dans le passage à l'acte qualifié de caractériel, et automatiquement réprimé, sans que la signification qui le soutient soit jamais écoutée. 12 éducateurs, employés eux aussi à tenter l'impossible, réadapter ceux qui n'ont pas de place - et qui ne peuvent éviter d'entendre ce qui se dit malgré tout. Une direction qui « remonte le moral » aux uns et aux autres, à défaut de donner une direction là où un sens n'est pas reconnu.

En somme, 68 gosses et une quarantaine d'adultes (y compris le personnel de service) qui s'angoissent et se dépriment dans un cadre où toute parole authentique est à priori à proscrire puisqu'elle toucherait automatiquement ce cadre et la signification qui lui est imposée de l'extérieur.

Un psychiatre distributeur de médicaments et de bons conseils du genre « soyez ferme et chaleureux à la fois » et qui tente de ranger les enfants dans de petits tiroirs : carence affective, troubles caractériels mineurs, ou

ce que cela signifie en fait, on parle d'anti-psychiatrie et on met n'importe quoi là dedans.

En fait, on assiste à une décomposition de l'asile. On sent bien qu'à l'hôpital tout se dégrade ».

#### Ça va se restructurer comment ?

« Tu sais qu'ils avaient organisé des secteurs comme à Villeurbanne, ou dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour faire de la psychiatrie à domicile. Mais c'est très ambivalent. Ils s'étaient rendu compte qu'ils avaient besoin de contrôler la vie quotidienne, mais ils ne parvinrent pas à contrôler suffisamment les psychiatres. Ils ne font rien pour faciliter la généralisation du système des secteurs.

Je crois qu'ils vont essayer de faire comme en Amérique. Il y aura à nouveau l'asile fermé pour les chroniques et à côté des services rapides dans les hôpitaux généraux. Ce sera une rémedicalisation de la psychiatrie. Ce sera une bonne spécialité médicale. Tiens, on favorise énormément tout le secteur privé en ce moment. C'est un très bon investissement. Il y a tellement de gens qui vont mal dans leur tête.

— A VILLEURBANNE, à l'école des déficients visuels, Yves Barnouin, psychologue se permet de parler de sexualité, de porter sur l'école un regard naïf, et donc dangereux.

Ce qu'on reproche à Yves Barnouin et à Alain Thevenet, c'est de dévaluer sous l'ordre apparent, le désordre permanent.

Résultats : Barnouin est lourdé, Thevenet sur le point de l'être.

majeurs, pré-psychose.

Et un psychologue qui un jour en a marre de son boulot de testologue, découvre que derrière le cas il y a un sens : une personne qui tente désespérément d'articuler une parole - qui, un beau jour, se met à causer et fait naïvement part du peu qu'il a compris aux autres ; et cela tombe bien car d'autres font en même temps la même découverte - qui continue en même temps à faire passer des tests, puisqu'il est payé pour ça, mais qui n'y croit plus et qui le dit.

Voilà que peu à peu on se met à causer : les gosses disent qu'ils se sentent en prison, qu'ils désirent autre chose, mais ne savent pas quoi. Les éducateurs abandonnent plus ou moins leur rôle et découvrent qu'il existe des rapports humains, que ces gosses dits « caractériels », ma foi, ils souffrent et que leur souffrance éveille parfois d'étranges et intimes résonances. On essaie de parler de tout cela, maladroitement parfois, avec des retours en arrière et la crainte de trop remettre de choses en question.

Mais parallèlement subsistent les réassurances, notamment au niveau de la hiérarchie - longues discussions à 2, 3 ou 4 : directrice, psychiatre, éducateur-chef, psychologue, assistante sociale. Discussions où l'on parle de la maison, des enfants, des éducateurs, de tout. Et de rien. Certains, dont le psychologue, s'aperçoivent que ce type de rencontre est contradictoire avec la démarche précédemment décrite et délaissent peu à peu ces conciliabules. Ils ont le tort, d'ailleurs, de ne pas s'en expliquer clairement.

Le psychiatre cherche à rencontrer le psychologue et à discuter en tête à tête avec lui plusieurs fois. Celui-ci

esquive ces rencontres et renvoie à l'équipe les questions qui s'y posent, pour les raisons dites plus haut, dans la crainte que passe pour divergences personnelles ce qui concerne une manière de travailler.

Et puis, le 18 mai, le psychologue (Alain Thevenet) reçoit la première lettre recommandée, avec accusé de réception, signée par le psychiatre M. Laurent (par ailleurs tête de liste de l'union des Gauches aux élections municipales de Bourg) et contresignée par la direction générale. En voici le contenu :

« A l'occasion de l'établissement des prises en charge, je constate qu'un certain nombre d'enfants n'ont pas été examinés depuis un temps très long ».

J'ai relevé :

- 5 enfants pas vus depuis septembre 69 ;
- 5 depuis décembre 69 ;
- 12 depuis le début de l'année 70.

Pouvez-vous me donner les motifs de cette carence ? Il ne s'agit pas de faire un bilan tous les ans, mais j'aimerais que, chaque fois que vous voyez un enfant, il y ait au moins un bref compte-rendu sur vos dossier ».

Cette lettre tombe à un moment particulièrement critique ; d'une part, en cette fin d'année, on commence à causer, d'autre part, le départ annoncé de l'éducateur-chef crée une certaine insécurité quant à l'avenir.

A. Thevenet répond à cette lettre en précisant la conception qu'il a de son travail :

« En dehors des examens proprement dits, je discute en effet fréquemment avec les enfants, soit à leur demande, soit à celle de l'équipe. Autrefois, j'essayais de noter la substance de ce qui se disait. Je me suis rendu compte que cette pratique n'avait d'autre effet que de figer une parole en un symptôme et par là de peser sur l'enfant de tout un poids qui s'ajoute à son aliénation. Aussi ai-je abandonné cette manière de faire. Mais je partage mes impressions sur ces entrevues avec l'équipe au cours de réunions auxquelles il est regrettable que vous ne puissiez participer.

« Je considère, et je ne suis pas seul à penser ainsi (cf. par exemple les travaux de Maud Mannoni et de J. Mochmann) que le dossier, et ce qui s'y inscrit, bien loin de pouvoir aider l'enfant, pèse sur lui comme un jugement définitif et contribue à l'insérer dans un réseau qui ne lui laisse d'autre place que celle de « caractériel » ou de « fou ». Loin de lui permettre de retrouver sa liberté, il ajoute à l'aliénation d'origine familiale ou sociale le poids d'une fatalité ou d'un jugement médical ou psychologique. Jean-Claude me disait par exemple : « Est-ce que mes soucis sont dans mon dossier ? ». Et Mme D. : « Je sais qu'on dit que je suis une mauvaise mère, je sais que c'est écrit dans mon dossier ». Je pourrais citer d'autres exemples du même type.

« Mon rôle, tel que je le conçois, ne consiste pas à étiqueter ou à cataloguer les personnes, mais, à l'opposé, à tenter de permettre que surgisse une parole authentique et libératrice. Avant d'être au service du psychiatre ou de l'administration, je suis à celui des enfants ».

La réunion que le psychologue demandait d'autre part dans cette réponse n'étant pas annoncée, il lut aux éducateurs la lettre de M. Laurent et sa réponse. Les réactions sont virulentes mais demeurent à un niveau très affectif et passionnel. Puis il reçoit la visite de M. Franc, le directeur général qui lui expose les termes d'une seconde lettre recommandée, qu'il reçoit quelque peu plus tard :

« Votre rôle n'est pas de modifier les règlements en cours mais d'appliquer strictement les pratiques qui sont exigées par l'administration de tutelle.

« Je vous confirme donc le sévère avertissement du 14 mai et un deuxième avertissement pour retards fréquents dans la prise de vos journées de travail.

« Tout nouvel avertissement que nécessiterait votre comportement nous contraindra à interrompre votre contrat de travail ».

Les éducateurs demandent au Dr Laurent une réunion qu'il accepte à condition qu'on y parle de tout, sauf de ses divergences avec le psychologue. En fait, la critique porte surtout sur l'absence de M. Laurent aux réunions de synthèse. Absence dont il tente de se justifier en disant qu'il n'est pas d'accord avec la manière dont l'éducateur-chef et le psychologue les mènent. Climat très tendu. Rien ne se dit ; à toute tentative de discussion ou critique sur le fond est opposé un argument purement formel. Les éducateurs en sortent avec un sentiment de frustration et une agressivité accrue à l'encontre de M. Laurent.

Depuis, plus rien, si ce n'est des rumeurs. Rien ne se dit, ce qui est typique d'une situation caractérielle. Les diverses réunions ne permettent d'aborder que des problèmes matériels et des banalités.

Parallèlement, les réactions sont relativement nombreuses de la part des services sociaux de la région, en particulier des psychologues qui retrouvent sans doute dans ce conflit des situations qu'ils ont connus sur leur lieu de travail. Mais ces réactions sont essentiellement de solidarité et défensives et n'abordent que rarement le fond du problème.

Il semble que l'affaire est passée à un niveau supérieur puisque, juste avant le départ en vacances, on signale officiellement à M. Thevenet le rapport de l'inspecteur de la D.D.A.S.S. de l'Ain où il est demandé que soit fait un entretien psychologique tous les 6 mois et des tests tous les ans, avec rapport écrit où il lui est reproché de s'aventurer trop volontier dans un domaine purement médical et où il est rappelé qu'il appartient au médecin-psychiatre d'assurer la direction générale des rééducations et de préciser au psychologue ce qu'il attend de lui.

Depuis la rentrée, plus rien, c'est le statut quo. Le psychologue est toujours là, ce qui pourrait apparaître comme une « victoire ». Mais en réalité, le poids de l'administratif est plus pesant que jamais. Un nouvel éducateur-chef a reçu pour mission de « remettre de l'ordre dans la maison », ce qui ne paraît pas réussir, d'autant qu'un tel rôle est difficile à accepter. En définitive, les problèmes se posent exactement comme antérieurement, mais de façon peut-être plus tranchée.

Il ne s'agit pas uniquement de la défense de l'autonomie professionnelle du psychologue.

Ce qui est en jeu, croyons-nous, c'est un problème beaucoup plus vaste. Le choix est entre deux attitudes. Ou nous acceptons de vivre confrontés avec des enfants enfermés, parce que gênants, en passant le temps à les cataloguer et à diagnostiquer, afin de nous justifier. Ou bien nous pensons qu'il y a autre chose à faire, que les « caractériels » ont quelque chose à dire et que nous sommes là pour les aider à le faire.

Il n'est pas sûr que ce conflit ait été vécu ainsi à l'intérieur de l'établissement. Le cloisonnement et la hiérarchie sont tels que cette affaire est apparue comme une

rivalité entre 2 spécialistes, qui ne concernait que de très loin les éducateurs qui en définitive prirent parti, de façon très affective, pour celui qui paraissait le plus proche d'eux, sans se sentir directement concernés. Dans un lieu où l'on ne parle pas, il était illusoire de penser que ceux qui étaient muets allaient prendre la parole à propos d'une affaire concernant quelqu'un qui après tout, n'est qu'un des privilégiés dont l'outil de travail est précisément cette parole (dont le caractère aliénée n'est peut-être évident que pour celui qui utilise cet outil).

## VILLEURBANNE

L'École de Rééducation pour déficients visuels de Villeurbanne, c'est 300 enfants de 6 à 21 ans, de Q.I. « normal » ; seul « défaut » : être « déficient visuel ». C'est un internat pour 2/3 d'entre eux. Une quarantaine d'enseignants, des moniteurs et quelques éducateurs spécialisés. Une équipe médico-psycho-sociale « favorisée » par rapport aux établissements de même nature. Plus tout le personnel de service nécessaire. C'est dans cette école, d'aspect progressiste, qu'un psychologue vient d'être licencié.

Le mardi 8 juin 1971, Yves Barnouin, psychologue à mi-temps - une autre psychologue y est employée à plein-temps - se voit informer de son licenciement par la directrice (aucune faute professionnelle ne lui est reprochée et son poste va devenir vacant), avc pour principal argument verbal : « qu'il ne fait pas l'affaire pour la maison... qu'en raison de sa manière d'être extérieure, sa décontraction, il n'est pas pris au sérieux et qu'il fait plus étudiant que psychologue (académique ?) ». Argument qui n'est pas propre à la directrice, mais qui est aussi le fait de nombreux enseignants « vieille école » du C.E.T. - dont Barnouin s'occupe plus particulièrement.

En fait une des raisons profondes, mais non explicitée, est plus grave que celles invoquées oralement devant nos collègues. Au début de l'année scolaire, Y. B. fut l'un des artisans de réunions d'information sexuelle destinées à tous les adultes de l'école (enseignants, moniteurs, parents) et dont la nécessité se faisait sentir surtout en raison des problèmes posés par l'internat dans un établissement mixte. Il se trouve qu'au cours de ces réunions EXTRASCOLAIRES, Y.B. fut amené - et il ne fut pas le seul - à prendre des positions assez opposées à celles de la directrice qui n'y participait que pour imposer sa loi et défendre son désir de pouvoir paternaliste qu'elle exerce depuis 25 ans sur l'école.

Dans ces conditions, il est permis de s'interroger sur le degré de liberté d'expression régnant dans cette école, si même dans des réunions tenues en dehors des heures de service et à participation bénévole, il n'est pas possible d'exprimer son avis sans risquer d'en courir des sanctions graves. De plus, ce n'est pas seulement la liberté d'expression mais aussi la liberté d'action du psychologue qui se trouve mise en cause dans cette institution. La directrice en effet, reprocha toujours aux psychologues - mais sans leur donner d'autres directives - d'accorder autant d'importance aux moniteurs qu'aux enseignants. Reproche se fondant sur le fait qu'à côté des réunions de synthèse auxquelles les moniteurs participaient très peu, avaient lieu des réunions hebdomadaires réunissant surveillant général, assistante sociale, psychologues et moniteurs (la parole n'ayant encore pu être donnée aux élèves).

Nous pouvons ajouter, dans le même ordre d'idées qu'il fut toujours difficile de projeter la mise en place d'un comité d'entreprise (bien que l'effectif fut suffisant pour y prétendre) ; les gens se satisfaisaient-ils du style paternaliste de la direction ? ou bien faut-il penser à la crainte de mesures de rétorsion (qui furent implicitement évoquées

Pourtant, il s'est passé quelque chose. Les éducateurs se montrent cette année plus combatifs qu'ils ne l'ont jamais été, concernant leurs propres conditions de travail. Faut-il voir aussi une liaison avec le fait qu'on constate chez les gosses un déchainement d'agressivité ? (même si cette agressivité est pour l'instant essentiellement dirigée contre eux-même). Un autre point faible est qu'il n'a pas été possible d'informer de cette affaire les parents des enfants placés. De par leur situation d'assistés, ils pouvaient difficilement participer à cette affaire, mais ne pas leur en parler contribuait aussi à les maintenir dans ce statut d'assistés.

lorsque ce problème fut abordé lors d'une réunion extraordinaire du personnel motivée par le licenciement de notre collègue et ses suites.

Renseignements pris auprès de l'Inspection du Travail et de centrales syndicales, le licenciement de notre collègue, ayant été effectué dans les normes imposées par la loi, est parfaitement légitime - derniers renseignements : tenus d'un avocat : les prudhommes sont incompétents en la matière ; il faut intenter procès devant le tribunal d'instance en demandant des dommages et intérêts pour licenciement abusif - la réintégration est quasi inespérable et pour avoir quelques chances de le gagner, notre ami devrait amener la preuve de l'abus.

Face à cet état de faits, trois moniteurs sur une vingtaine décident de tenter une action malgré l'absence de structures susceptibles de la soutenir et de lui donner l'ampleur qu'elle mérite. A cet effet, ils se réunissent le lundi 14 juin afin de discuter des formes à donner à cette action. Les moniteurs, suivis par l'assistante sociale et la psychologue, décident de déposer un préavis de grève pour le mardi 22 juin de 12 heures à 15 heures, afin de protester contre l'insécurité de l'emploi qui règne dans l'établissement.

Le lendemain de cette réunion, l'instigateur de la grève se voyait remettre une lettre selon laquelle le contrat tacite qui le liait à l'établissement ne serait pas reconduit. Trois lettres du même genre parviendront à d'autres moniteurs les jours suivants. Dans un deuxième temps, le vendredi 18 juin, la directrice officiellement informée du préavis de grève et ayant entendu parler d'une pétition circulant dans l'école en rapport avec cette grève, décide d'une convocation extraordinaire de tout le personnel. Là, les personnes désireuses de souscrire au mouvement de grève se voient explicitement menacées de « faire intervenir l'inspecteur du travail, de porter l'affaire devant les prudhommes... » par l'économiste de l'école, tandis que la directrice disait que jamais elle n'en viendrait à de telles extrémités. Face à la « cabale » (sic), qui menaçait son autorité, la directrice avait donc décidé d'étouffer dans l'œuf cette première tentative organisée de remise en cause de ses pratiques.

C'étaient les faits. Mais de quoi s'agit-il vraiment ? De M. Barnouin qui ne fait pas son travail, qui ne plaît pas à certains enseignants du C.E.T., d'une querelle de personnes ? NON. Il s'agit, bien plus profondément, de deux conceptions de l'éducation. Ce n'est pas par hasard que Madame Nortel, la directrice, s'appuie sur l'économiste, sur les enseignants du C.E.T. ; ce sont tous des enseignants, « mes collègues ». Or, Y. Barnouin travaillait 4 heures par semaine avec les moniteurs et éducateurs et l'assistante sociale. Mais de cela, il n'est rien dit. Parce qu'il pensait que l'éducation n'est pas réductible à la scolarité, parce

qu'il pensait que l'internat, lieu d'isolement de la famille et de la rue, se devait d'être un lieu de formation à autre chose qu'à se bien laver, bien manger, et travailler en études - surtout, qu'il ne fallait pas se contenter de le dire, mais l'appliquer - et enfin parce que, de ce fait, il a été amené à prendre souvent fait et cause pour les moniteurs, et donc contre une conception qui fait de l'enseignant un privilégié de l'éducation. C'est là le lieu du conflit, lieu très peu évoqué parce qu'il s'est agi d'un conflit larvé, typique d'une institution où la parole ne peut avoir lieu, où la parole fait peur.

C'est parce qu'ils le comprirent, qu'à l'appel des 5 « grévistes » et de leurs collègues, 50 à 60 personnes vinrent manifester leur soutien et demander la réintégration de Y. Barnouin. Il n'y avait pas que des psychologues, mais aussi des psychiatres, des éducateurs, des infirmiers, des orthophonistes, des assistantes sociales... Mais mal préparée, la manifestation ne fut que de soutien et rata son but plus large qui eut été de remettre en cause une conception de l'Éducation qui, en fait, vise à ne laisser qu'une place infirme à tous ceux qui n'appartiennent pas au corps enseignant.

A une délégation de psychologues venue demander des explications à la directrice le jeudi 17 juin, celle-ci présente, en plus des éléments déjà mentionnés, une série d'autres pour le moins inquiétants et révélant de façon manifeste son ignorance de toute pratique psychologique réelle. Elle reproche en effet au personnel médico-psychologique, pour l'avoir entendu dire par les élèves qui étaient suivis en « entretien », les longs silences observés (en quelque sorte, elle les paye pour ne rien dire). Chacun pourra apprécier le bien-fondé de l'argument.

Donc Barnouin est licencié et on recrute actuellement

## **SOUVENIRS D'UNE LYCEENNE QUI FUT PENDANT SES VACANCES MONITRICE D'ENFANTS INADAPTES ET QUI DEPUIS EST DEVENUE INFIRMIERE STAGIAIRE A SAINT JEAN DE DIEU**

**Qu'est-ce que c'était, comme institution ?**

**Danielle :** Un centre de vacance de l'Association départementale pour l'adolescence et l'enfance inadaptée, l'I.M.P. « les primevères », de Charly. C'était conçu pour recevoir une trentaine d'enfants. En fait il y en avait une bonne cinquantaine ; 54 « débiles profonds » d'une moyenne d'âge de 11 ans.

**C'est important, le problème du nombre ?**

**D. :** Disons que du point de vue sanitaire c'était pas suffisant. Il n'y avait pas d'infirmière, personne qui soit susceptible de donner les premiers soins en cas d'accident. Il y avait un économe, un homme de peine, une cuisinière, 6 filles de service, 19 moniteurs et monitrices dont 2 éducateurs. Une directrice très incompétente.

**Vous aviez l'impression d'être démunis, angoissés ?**

**D. :** Au cours du séjour des enfants sont tombés assez gravement malades. On savait absolument pas quoi faire. La directrice était assez réticente pour appeler le médecin. Le gosse avait 40 de fièvre en pleine nuit. Avait-il une méningite ? Il aurait fallu au moins une infirmière.

à l'École des jeunes aveugles. Psychologues sérieux, vous avez de l'avenir.

Ces deux affaires ne sont qu'un exemple des remous qui agitent actuellement le secteur de « l'Enfance Inadaptée ». Un peu partout des conflits de même type ont lieu dans ces établissements. Pour isolés et fragmentés que ces mouvements apparaissent, ils sont le reflet d'un même malaise inhérent à ce secteur. Alors que la société confie à ces « spécialistes » un rôle essentiellement repressif (garder les fous enfermés), elle les recrute sur des bases tout à fait différentes, en mettant l'accent sur un rôle libérateur, dans l'espoir qu'un flic qui ne sait pas qu'il l'est gagne en efficacité. Mais l'idéologie bourgeoise est maintenant trop faible pour masquer plus longtemps la réalité, et, de plus en plus, les contradictions éclatent au grand jour.

**P.S. :** Si vous voulez manifester votre soutien à Yves Barnouin, vous pouvez écrire au Président de l'Œuvre des Pupilles du Rhône - 94, rue Tronchet - Lyon 6<sup>e</sup>, qui est aussi Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Vous pouvez lui préciser votre point de vue sur l'éducation, lui dire comment elle est conçue dans vos lieux de travail. Vous pouvez lui parler du travail en équipe, des institutions, comme lieux de renfermement...

Vous pouvez faire parvenir un double de vos lettres à M. B. Thiollières - 43 Quai de Serin - Lyon 6<sup>e</sup>, tenter procès devant le tribunal d'instance en demandant des dommages et intérêts pour licenciement abusif - la réintégration est quasi inespérable et pour avoir quelques chances de le gagner, notre ami devrait amener la preuve de l'abus.

**On vous avait recrutés comment, vous les moniteurs ?**

**D. :** Par petites annonces. On ne nous demandait absolument aucune compétence particulière. On nous a dit simplement que les enfants faisaient pipi au lit, qu'ils étaient un peu sales, mais très affectueux. Je suis allée 3 fois à l'ADAPEI avant la colo, je n'ai pas pu en savoir plus. On nous a conseillé de faire un stage à l'U.F.C.V. Ça ne m'a servi à rien, ce n'était vraiment pas spécialisé. Sauf que l'expression corporelle m'a donné quelques notions qui m'ont été utiles par la suite.

**Qu'est-ce que vous faisiez, avec les gamins ?**

**D. :** On essayait de les rendre les plus heureux possible. On était 2 monitrices à s'occuper de 6 enfants. Mais il fallait s'occuper essentiellement des choses corporelles, des choses que font ordinairement les mères. Ça nous prenait énormément de temps. Autrement on se promenait. On allait à la piscine, au parc..., c'était essentiellement de la garderie. Le groupe des grands avait des activités un peu plus intéressantes. Eux, étaient à peu près 12 avec 3 monitrices, dont 2 éducateurs, pour s'occuper d'eux. Ils faisaient des activités manuelles, de la danse, enfin, un semblant de danse. Un grand nombre d'entre les gamins aimaient à outrance tout ce qui était percussion. Ils avaient le rythme à fleur de peau mais ne pouvaient contrôler leurs mouvements ni demeurer attentifs. Quant à nous, nous étions assez incapables d'animer de telles activités. On avait 6 enfants dont 2 qui ne pouvaient absolument pas suivre. On était obligés de s'occuper soit des 4, soit des 2. On les gardait en les embêtant le moins possible.

**A quoi attribues-tu le fait que vous n'avez pas su organiser quelque chose ?**

**D.** : D'abord à notre incompetence. Pour ma part je n'avait jamais eu aucun contact, avec des enfants quels qu'ils soient et avec des enfants dits « débilés », c'était encore plus difficile. Je ne savais pas du tout comment serait leur réaction.

**Tu m'a dit tout à l'heure que pour toi il n'y avait pas de différence ?**

**D.** : Sur le plan d'organiser des jeux en équipe, eux ne le souhaitaient pas, et ils n'y parvenaient pas. On ne peut pas leur demander une activité soutenue ni des efforts. Tandis qu'il est facile d'établir un programme d'activité avec des enfants dits « normaux ». Je pense que c'est là seulement qu'il y a une différence. Autrement il n'y a pas de différence de valeur.

Tiens, lorsque je suis arrivée au centre médical j'étais atrocement crispée. Je redoutais tout autant les silences que mes inaptitudes à aborder ces gamins si plein de vitalité. Marcel, 12 ans, a engagé la conversation en s'asseyant à mes côtés et en me posant toutes sortes de questions. Il m'a décrispée. Lui, enfant dit « anormal », m'a permis de me sentir mieux dans ma peau, m'a donné confiance. La plupart de ces enfants seraient libres si nous n'étions pas là. Ils agissent par impulsion. J'ai découvert chez eux une sincérité de geste et d'expression qu'on ne trouve généralement pas dans la survie quotidienne. Avec eux je ne ressentais plus cette tendre indifférence, ces poignées de mains molles, ces regards ternes et fuyants, ces craintes de plaire ou de déplaire.

**Donc, aucune activité collective n'a pu réussir ?**

**D.** : En fait si. Je l'avais oublié. Il y a eu la représentation de « Malbrough s'en va en guerre » minée par un petit mongolien. Le gamin ne jouait pas à ; il était. Et puis il y a eu l'apparition d'un père Noël catastrophé d'avoir perdu le contenu de sa hotte dans les champs. Tous les gamins, avides de retrouver les jouets égarés, ont participé frénétiquement. Ce jour là il a régné une ambiance absolument délirante entre les moniteurs et les gamins. Nous sommes arrivés à les ressentir vraiment, à entrer en communication avec eux, pas obligatoirement par la parole, puisque ça n'a pas tellement d'importance. Mais on s'est senti très proche d'eux. On a participé au même genre de choses qu'eux, bien que ce n'ait pas été clairement exprimé.

**De quel moyen d'expression parles-tu, si tu exclus la parole ?**

Les regards... le fait de tenir un enfant par la main... le fait d'être avec lui, à côté de lui... Et puis ils peignaient. Celui qui peint sans avoir conscience de son acte ni du résultat qu'il pourrait obtenir, ni de l'avenir de son dessin, parvient à la création. Celui qu'on oblige par force de pseudo raisonnement à représenter ne parvient qu'à une détestable copie. Le plus souvent nous communiquions avec les gamins au moment du coucher. Le gamin se sentait soudainement proche de celui ou de celle qui le couchait. Un peu comme si à cet instant la chaleur et l'amour reliaient les corps. Je pense à celui dont le père est alcoolique. Je t'en ai parlé. Le soir, quelque chose de très étrange se produisait. On aurait dit que le gamin avait vraiment une double personnalité. Il avait très peur le soir. Ça se passait très mal. Il voulait pas aller se

coucher. Il s'énervait, s'énervait. Mais simplement le fait d'être avec lui, de lui parler assez doucement, normalement même, suffisait pour rétablir la situation. Il comprenait un tas de choses. On pouvait presque pratiquement discuter comme on discuterait avec toute autre personne. Une fois, aussi, en pleine nuit, il n'avait pas sommeil. On est allés regarder le ciel... peut-être que ce sont des choses qui ne se font pas... ensemble on a aimé la nuit.

**En somme tu tentais d'établir des rapports amoureux ?**

**D.** : Je ne pense pas... non... je ne sais pas.

**Enfin il sagissait bien d'établir des relations à deux ?**

**D.** : Je ne sais pas du tout. Ça m'a posé quelques problèmes. Je me demandais ce que j'étais en train de faire. Si j'agissais uniquement dans un but très intéressé personnellement ou si j'essayais de rendre celui qui était en face de moi le plus heureux possible.

**Est-ce que tu crois qu'on peut assumer les conséquences de ce grand amour les uns des autres dans le cadre où vous étiez ? Y a des gamins qui s'attachent, qui s'accrochent, qui se fixent, comme on dit, à quelqu'un. Ce quelqu'un il a combien de chance de le revoir, le séjour du moniteur terminé ?**

**D.** : Notre séjour était prévu pour un mois. Oui, au niveau où tu dis ça ne va plus. On risque de leur faire beaucoup plus de mal, peut-être. Je pense que si on avait pu être en contact permanent avec eux et qu'il s'établisse toujours ce genre de relation, ça aurait pu donner quelque chose de très bien.

**En somme tu commences par supposer une communauté utopique idéale où vous puissiez récupérer ces gosses ?**

**D.** : Récupérer !

**Tu les considères bien comme perdus en ce moment, puisque ta supposition idéale n'est pas réalisée. S'ils sont perdus maintenant, dans un monde meilleur ils seront au contraire récupérés, retrouvés. Perdus et retrouvés ?**

**D.** : Je comprends mal ce que tu veux dire.

**Est-ce que le personnel qui s'occupe d'eux habituellement remplissait les mêmes conditions affectives que vous ?**

**D.** : On a eu pratiquement aucun contact avec ceux qui s'en occupaient régulièrement. Mais, même entre nous tous on est arrivé là avec un certain type de conditionnement. Nous avions envie de sortir de nous même tout en essayant de sortir les autres d'eux-mêmes. On était tous au départ plus ou moins névrosés. Tous avaient plus ou moins consciemment besoin de se désintoxiquer. J'en avais pour ma part marre de ne pas vivre, nous avons passé notre première nuit à la belle étoile. Nous avons vécu très sensuellement, pratiquement sans dormir<sup>o</sup>; on passait toute les nuits à discuter.

**Vous aviez des réunions entre moniteurs ?**

**D.** : Non ; on se réunissait, mais sans que ça ait l'étiquette de réunion. On discutait. Mais nous nous sommes très peu compris. A la fin du mois nous nous sommes retrouvés complètement seuls, déboussolés. Nous avions trop vécu en autarcie. Parce que, tout ce qui était administratif, au fond, on s'en dégageait totalement. Nous avions notre petit monde à nous et aucun contact avec l'extérieur.

**Bien sûr, vous étiez trop au dessus de tout ça. Je suppose que vous ne mangiez jamais. Tu avais quel âge ?**

**D.** : 18 ans.

**Et les autres ? Au fait, y'avait-il des hommes parmi vous ?**

**D.** : Oui, 4 sur 19. Tout le monde tournait autour de 18-20 ans. Y avait 2 éducateurs, une monitrice d'enseignement ménager et un homme qui s'occupait de la classe. Avec eux, ça n'allait pas tellement. Ils étaient totalement détachés de nous. Ils avaient des idées bien précises sur ce qu'il fallait faire ou ne pas faire. Ils avaient une certaine technique que nous n'avions pas.

#### **Vous vous êtes heurtés sur quels points ?**

**D.** : On a pas l'occasion de discuter sérieusement. Mais c'était surtout des problèmes de liberté qu'il s'agissait. Eux, au fond, acceptaient assez bien que l'enfant doive se conformer à certains endroits défendus. Alors que nous, bien que nous ayons procédé pareillement au début du séjour, nous nous sommes rendus compte à la fin que ça n'allait plus du tout. On se demandait de quel droit on aurait obligé quelqu'un à faire certaines choses. Eux ne comprenaient pas ça.

#### **Est-ce que vous avez entendu des échos de ce qui s'est passé après votre départ ?**

**D.** : Non ; entre moniteurs on s'est revus. A mon avis, ça s'est assez mal passé. J'ai eu l'impression, avec certains, que rien n'avait été démolé. Par exemple, on a été incapable de s'écrire. Avec d'autres on s'est revu, mais il n'y avait plus rien. A la fin du mois d'août on arrivait plus à émerger. On a repris la vie courante avec énormément de difficultés. On en était tous au même point. On n'arrivait pas à se réintégrer.

#### **Ce n'était pas la première fois que l'administration recrutait des moniteurs de cette manière ?**

**D.** : Non. La colonie existe depuis 17 ans à peu près. J'ai des copines qui l'ont faite l'année dernière. Ça se passe en général de la même façon. Celui qui s'occupe de recruter les moniteurs à l'UDPEI a 80 ans. Il ne peut donner aucun renseignements sur les enfants.

#### **Les parents dans cette affaire ?**

**D.** : Ils ne sont pratiquement pas intervenus. On n'en a pas entendu parler.

#### **Tu penses qu'ils étaient bloqués par l'administration, par eux-mêmes, ou par les enfants ?**

**D.** : Ils s'en foutaient plus ou moins ; quelques enfants recevaient du courrier très régulièrement. Des jolies cartes avec quelque chose de très gentil. Par contre y en avait d'autres qui n'ont absolument rien reçu. On se rendait bien compte que c'étaient des paquets. Ils s'en débarrassaient. Et les enfants en souffraient.

#### **Les enfants entre eux ?**

**D.** : Je pense à Bernard. Il était très brutal avec les adultes, qu'il essayait souvent de « stranguler » et se comportait d'une manière très très douce et consciente de ses responsabilités avec les êtres qu'il sentait plus faibles que lui. Il promenait, ravi, une petite fille dans le parc. Ah, et puis on a eu un problème, puisque c'est apparu comme, entre une gamine de 13 ans et un garçon qui en avait 18 ou 16. On les a trouvés ensemble. Tout le monde était plus ou moins alarmé parce que la gamine se comportait plus comme avant. Ça avait créé un drôle de climat. Elle ne voulait pas se confier. Elle refusait de parler à qui que ce soit. Grâce à nos stupides remarques, à nos regards inquisiteurs, à notre curiosité inassouvie, elle s'est sentie frustrée et coupable et s'est repliée sur elle-même. Elle est devenue jalouse. Nous l'avons volontairement séparée du gars avec qui elle s'était accouplée. On ne savait pas comment agir dans ces cas là. Evidemment, un éducateur a pris ça en charge et a averti celui qui s'occupe d'elle ordinairement. Je trouve ça assez technique, assez idiot, quoi. On a pas du tout cherché à comprendre dans quelles conditions elle avait pu avoir des relations avec ce garçon, pourquoi elle avait fait ça, ce qui lui était vraiment arrivé. Non, on a simplement regardé le fait et les conséquences, plus ou moins maté celles qui pouvaient en découler.

#### **Pourquoi cette histoire aurait-elle eu plus d'importance que le fait qu'un gosse ait pris une crise de nerf à un autre moment, ou qu'un autre n'ait pas voulu manger sa soupe ? Y avait donc déjà de la part de l'ensemble de ces moniteurs des réticences concernant les questions sexuelles ?**

**D.** : C'est sûr. La gamine ayant 13 ans, c'était pas tellement logique qu'elle arrive à faire ce genre de chose. Elle était trop jeune. Ça risquait de la traumatiser pour plus tard..., etc...

#### **C'était ce que les gens disaient ?**

**D.** : A ce moment là, je voyais moi-même pas clairement les choses. J'étais assez arrêté par une... morale. Mais c'est une des conneries que je ne risque pas de renouveler.

#### **Tu disais qu tu aimerais y retourner ?**

**D.** : Oui, parce que dans les conditions actuelles je n'agirais plus du tout de la même façon. Je ne vois plus du tout les choses comme alors. Ça vient de mon propre changement individuel pour arriver à comprendre ce qui se passe chez les autres il faut arriver à se comprendre soi-même. En étant bloqué on ne peut pas arriver à débloquent les autres. Ce qui est important c'est de revivre une expérience, c'est tout.

# La Cité des Anges

Lors du week-end (3 j. en mai) de la Pentecôte, plus d'une centaine de jeunes gens s'étaient réunis, à fort bas prix, au château de Ternay (Isère) et réussirent pour ce temps à transformer cet ancien centre seigneurial (et nouveau centre culturel) en un lieu plus drôle. On y chante, danse, boit, mange, baise, parle de la lutte des classes et des classes de la lutte.

Un vingtaine de ces gens, venus de l'Isère et du Rhône, convinrent de répondre à une invitation des jeunes filles apprenties puéricultrices de la Cité de l'Enfance de Bron et de transformer avec elles leur désolant dortoir, sis en plein Asile de Vinatier... en un autre lieu de fête. Elles n'avaient pu venir à Ternay car elles travaillaient ces jours-là. Il faut dire que ces filles de 14 à 18 ans sont du plus pur genre sur-exploité et que l'administration et ses complices se foutent de leur gueule que c'est pas croyable :

Souvent entrées bébés à la « Cité de l'Enfance » (voir l'article « kidnapping ? » en page 34 de notre précédente revue), elles y sont élevées, puis y deviennent élevés, puis souvent monitrices, ou s'en barrent, ou y crèvent : gageons que la plus con d'entre elles peut bien y être finalement directrice ;

De toute façon, au stade n° 2 elles n'y sont pas payées et, si elles ont de la famille, celle-ci doit même banquer pour que ces chères petites aient l'honneur et le bonheur d'apprendre un métier... Des 10 et 14 heures par jour, point de vacances, presque toutes grattent les jours fériés. Autre astuce : elles ont en charge quotidiennement chacune au moins un môme et on leur présente ce boulot de nurse comme « l'apprentissage d'un métier ». Pour compléter le tableau, depuis le moment où elles quittent le bus qui tous les soirs les débarque à leur internat du

Vinatier jusqu'au lendemain, elles sont enfermées sans aucun droit de sortie. Or, il était advenu, peu de temps avant le week-end en question, qu'une de leurs surveillantes, moins con que les autres, et d'ailleurs guère plus âgée qu'elles s'était fait vider pour « provocation ». (Elle était venue un jour travailler en maxi-juge). Les filles de la « Cité » décident d'occuper pour leur propre compte le dortoir où le soir on les enferme. Exactement comme, ces deux dernières années, beaucoup de prisonniers en Italie, France, U.S.A... ont joué avec les lieux de leur infortune habituelle, en transformant les structures : par exemple en les détruisant. Ici il s'agissait seulement de festoyer... Elles firent savoir aux gens de Ternay d'avoir à les rejoindre dans cet internat le dernier soir du week-end. Ceux-ci s'exécutèrent et amenèrent à l'internat frites, vin rouge, whisky, cigares, disques et fruits de saison.

À l'arrivée du car des filles, qu'elles ont baptisé « Désirs », les invités s'engouffrent tous dans la baraque dont ils restent maîtres pendant une heure, communément avec leurs hôtes ;

Ne fut la présence d'un ou deux immigrés, de gens déjà souvent cruellement ennuyés par la police, ils auraient bien pu y rester plus longtemps encore et pousser la plaisanterie fort loin... Mais ces contingences firent que, après avoir insulté et ridiculisé le directeur de cet internat qui reçut des crachats, des rires, des grimaces, une pièce de 1 franc, 4 de 2 centimes, des pelures d'orange, etc... ils quittèrent leurs nouvelles amies après une dernière aubade sous leurs fenêtres. Finalement le directeur du Vinatier en personne se présenta, s'étonna de trouver de ses gens parmi les petroboteurs. Vint alors la police ; elle fut aussi bien reçue que le directeur de l'internat,

Le directeur du Vinatier n'avait pas encore l'audace qu'il a aujourd'hui. Il ne fit embarquer personne. Tout le monde s'était bien amusé.

Les Anges de la Cité.

---

## CONTE DES MILLE ET UN SOUS DE LA MÈRE DE RACHID

Rachid a 12 ans. Il habite à la Croix-Rousse. Lui et ses petits camarades, de 10 à 14 ans, se sont fait arrêter par les flics, il y a deux mois. Ils sont accusés de vol.

Trois flics sont venus chez Rachid, un après-midi, alors que la mère travaillait. Ils ont fouillé la baraque, et ont découvert de l'argent, appartenant à la mère de Rachid. Il y avait 4.500 francs. Les flics ont donc foutu une torgnole au gamin qui niait que c'était du fric volé et sont parti avec l'argent. Bien entendu, ils ne s'en sont pas vantés à leurs supérieurs.

La mère de Rachid est allé voir le juge d'instruction pour porter plainte contre les flics dont Rachid avait retenu

le matricule. Tout le monde était bien ennuyé : le commissaire du quartier le premier, puisqu'il a dit ensuite à la mère de Rachid : « Pourquoi n'êtes-vous pas venue au commissariat, on se serait arrangés ! »...

Il y a quelques jours, la mère de Rachid a reçu une lettre du tribunal d'instance disant que sur la somme (« volée » par Rachid et ses camarades, de 4.500 francs, actuellement au dépôt sous scellés), on rendait 1.500 F à la mère ; le parquet estimant sans doute que c'était là le maximum d'économies qu'une « femme de service » pouvait honnêtement avoir.

(Recueillie dans un hôpital par une ex-femme de service actuellement recyclée dans les assurances.)

**CE QUE « LE PROGRES »  
AURAIT PU METTRE EN GROS TITRES  
S'IL N'AVAIT PAS PREFERE AUTRE CHOSE  
ou : Marche à suivre pour lire « Le Progrès »  
entre les lignes)**

**AVRIL 71**

**Vendredi 30/4/71 :**

- Les Tuileries Jacob à Navilly (Saône et Loire) mettent 20 ouvriers en chômage («mévente»).
- Meeting à 18 heures à l'usine « Bas de France » (Chazelle) où 80 ouvriers sont licenciés cinq mois avant la date annoncée.
- Tous les ouvriers seront mensualisés en 1975 d'après l'Assemblée nationale.
- Des vandales font 20.000 NF de dégâts à l'université de Grenoble.
- Les compagnies aériennes italiennes s'inquiètent : il y a eu 80 jours de grève sur les 120 premiers jours de cette année dans les aéroports italiens.
- Grève générale de 24 heures chez Péchiney-Saint-Gobain (Saint Fons) où un deuxième ouvrier vient de se tuer depuis octobre 1970, cependant qu'un troisième lutte contre la mort depuis le 23 avril à l'hôpital de la Croix-Rousse.
- Mme Quester-Simon en est à son sixième jour de grève de la faim en faveur de six orphelins dont le père est mort en essayant d'éteindre l'incendie d'une entreprise, ce pourquoi on l'avait requis.
- Quarante personnes de Chanéac (Ardeche) ont désigné neuf des leurs pour entamer une grève de la faim afin d'obtenir les crédits nécessaires à l'implantation d'une maison familiale de vacances.

**MAI**

**Dimanche 23 :**

- Trentième jour de débrayage d'une heure par jour aux Câbles de Lyon (Bourg).

**JUIN**

**Mardi 3/5/71 :**

- Pour 3.500 NF de montres volées à une exposition à Chambéry.
- L'Atelier CD 4 de Berliet-Vénissieux est en grève depuis le 26 avril.
- Les horaires aux P.T.T. ont augmenté de trois heures par semaine.
- Dans la nuit de samedi à dimanche un commando de jeunes vandales a tout cassé au Casino de Vichy pendant le bal des Majorettes. Ils ont arraché l'installation électrique et souillés les toilettes, etc...
- Dans un dancing une bande blesse un jeune à coups de pavés.
- 10 % de la population et 17 % des ouvriers du Rhône sont des immigrés soit 147.000 salariés sur plus de 500.000).
- A Grenoble, les gauchistes enlèvent trois étudiants Sud-Vietnamiens pour les juger.
- Les fascistes d'Ordre Nouveau veulent faire interdire un meeting du P.C.F. à Saint-Etienne.

- 70.000 F dérobés dans un coffre-fort (au chalumeau) dans un Supermarché de Tassin.

- Depuis le 27 mai, quatre puis deux, puis trois chauffeurs-routiers font la grève de la faim à l'Eglise Sainte-Blandine contre leur double patron : « Loca-Tracteur-Azur » et « Transport Européen Routier ».

- Le propriétaire d'une villa à Valence blesse grièvement un cambrioleur à coups de feu.

- Un autre cambrioleur est blessé d'une balle dans la tête par les gendarmes à Jarez.

- Manifestation de 3.500 ouvriers de la chimie à Saint Fons, venus apporter leur soutien à ceux de la C.I.B.A.-Geigy en grève illimitée.

- Grève engagée à la S.O.D.I.P. en soutien à quatre travailleurs licenciés abusivement.

- Après le licenciement de deux instituteurs à Violay, les syndicats C.F.D.T. de l'Enseignement privé sont reçus à Lyon par le directeur de l'enseignement libre.

**Vendredi 4 :**

- Les gauchistes Grenoblois libèrent leur prisonnier Sud-Vietnamien.

- Les peintres de l'atelier CD4 de Berliet après plusieurs semaines de grève, obtiennent des augmentations variant de 0,25 à 0,85 F de l'heure.

- Une bombe explose dans une entreprise de travail intérimaire. Peu de dégâts. Sur les murs, un A entouré d'un cercle (sigle de certains anarchistes).

- La police abat sur le boulevard de Ceinture un individu qui avait blessé un policier au cour d'une patrouille.

- Mohamed Ben Abdel Kader, ouvrier couvreur, tombe de 12 mètres et se tue.

**Lundi 7 :**

- Attaqué par un malfaiteur, à Clermont-Ferrand, un policier le blesse et le tue.

- Grève à l'Agence nationale pour l'emploi : les employés réclament l'obtention d'un statut, la reconnaissance des conditions d'exercice du droit syndical et le respect du personnel.

**Mercredi 9 :**

- A Montchanin en Saône et Loire, un ouvrier père de trois enfants est écrasé par une lingotière.

- 5.000 ouvriers venus de C.I.B.A. de Rhône-Poulenc, de la Société des Silicones St Gobain, de Rhodioceta Belle-Etoile, de l'air liquide et de la Société des Industries du Plastique manifestent à St Fons pour protester contre le licenciement arbitraire d'un ouvrier de la C.I.B.A.

**Judi 10 :**

- Des milliers de poissons meurent sans arrêt à la suite du déversement dans le canal de Moulins et du Sénons d'une importante quantité de purin.

**Samedi 12 :**

- Un père de cinq enfants est victime d'un accident du travail pendant qu'il nettoyait un marteau-pilon.

- Le comité de défense des Dombes met en garde les habitants de la Z.U.P. de Rilleux contre l'implantation d'une raffinerie.

- Le personnel des Presses Decombe, à Oullins, se déclare en grève illimitée.

- Reprise de la grève des salariés de la S.N.A.V. conformément à une décision prise par le personnel le 10 juin à 82 % des voix.

**Mardi 15 :**

- 1.500 cheminots défilent à Lyon.

**Mercredi 16 :**

- La direction de Berliet décide de ramener la production à 40 heures, les syndicats protestent.

## AOUT 71

### Samedi 19 :

- 10.000 personnes marchent de la place Bellecour au Mt Verdun sur 20 kilomètres pour dénoncer la construction du deuxième P.C. atomique français.

### Dimanche 20 :

- A Vichy, l'affrontement est évité de justesse entre les forces de police et le CIDUNATI.

- Un propriétaire mécontent menace de son fusil les ouvriers du chantier de l'autoroute A9, près d'Orange. Ceux-ci s'en vont.

- Le fasciste Sud-Vietnamien enlevé par les gauchistes à Grenoble puis incarcéré par un juge est relâché.

- Depuis 1968 ; 131 nouvelles coopératives ouvrières de production se sont créées dans le Sud-Est ; il y en a 522 en tout.

- La grève de la S.N.C.F. continue ; à Lyon très peu de trains circulent.

### Lundi 21 :

- Les royalistes de Lyon s'organisent en « Union royaliste de la Région Lyonnaise ».

- Les insecticides sont responsables de la mort des truites dans quinze départements.

- 300 ouvriers de Berliet entrent dans leur sixième semaine de grève.

- Lors de son congrès à St Priest, l'Organisation nationale des mutilés du travail révèle qu'il y a chaque année en France 1.500.000 accidentés sur lesquels 200.000 se trouvent mutilés et 4.000 morts !

### Mardi 22 :

- Cheminots : les reprises du travail se multiplient sauf à Lyon où la grève continue.

- A Vaux en Velin, un jeune de 17 ans, embusqué sur l'église, tire des dizaines de coups de carabines : trois « courageux » le désarment.

- Grève générale des 4.000 habitants de Vaison la Romaine, le transfert en Avignon d'une banque mettant 300 Vaisonnais en chômage.

### Mercredi 23 :

- Un gendarme grenoblois est condamné à payer 500 F à un manœuvre ibérique à qui il avait cassé le nez.

- Dans la même ville un étudiant gauchiste est écroué pour avoir malmené un policier.

- Reprise totale à 0 heure de la S.N.C.F./Lyon, sauf au triage de Sibelin où il reste 50 % de grévistes ; ç'avait été un des premiers lieux en grève en 1968, dès le 7/5/68, avec les gares voisines de Chasse et Solaise.

- Chez Berliet, les ouvriers du CDI rejoignent dans la lutte les 300 autres grévistes (pour, notamment 0,20 F de plus de l'heure).

- Manifestation à la Guillotière de plusieurs milliers d'ouvriers immigrés et français contre les assassinats et agressions perpétrés à l'encontre des Nord Africains à Lyon ces derniers temps par des fascistes et des policiers.

### Judi 24 :

- 2.000 congressistes/H.L.M. à Lyon révèlent : en l'an 2000 les 3/4 des français seront citadins.

- 65 % de grévistes lyonnais dans les banques.

- Grève générale des ouvriers carreleurs de Lyon.

- Reprise du travail chez Berliet et retour à la semaine de 44 heures.

## JUILLET 71

### Dimanche 11 :

- Quarante tonnes de poissons meurent dans la Saône, pollués.

### Judi 12 :

- Un jeune homme de 22 ans est abattu de cinq balles par les policiers sur lesquels il tirait à coups de mitraillette dans le square de l'Annonciade à la Croix-Rousse. Plusieurs de ses amis seront inculpés plus tard et accusés de hold-ups ou de recel d'armes. Ils fréquentaient les milieux gauchistes.

### Mercredi 18 :

- Des ouvriers d'une chaîne de montage de l'usine Brandt placent de la ferraille dans les pignons d'entraînement de la chaîne. Plainte est déposée contre X par la direction.

### Vendredi 20 :

- A Vizille, un ouvrier père de neuf enfants est tué par un pont roulant.

## SEPTEMBRE 71

### Dimanche 12 :

- Les travailleurs des Eaux d'Evian décident de poursuivre leur grève.

- Daniel Dante, un ami du jeune homme abattu le 12 août dernier est arrêté alors qu'il faisait du stop : armé d'un 7,65, il ne résiste pas aux policiers qui « passaient ».

- Arrestation d'un jeune Algérien de 19 ans, chef d'une bande de cambrioleurs « internationaux » de la Rive Gauche à Lyon.

### Lundi 13 :

- Les policiers en tenue ne sont pas contents de leurs conditions de travail et se déclarent prêts à aller jusqu'au bout de l'action quelles qu'en soient les conséquences.

- Deux taulards de Macon s'évadent et sont repris.

### Judi 16 :

- La P.J. de Lyon interroge deux radio-électriciens, un horloger-bijoutier et un quincailler, tous commerçants de St Jean de Bournay, provoquant le rassemblement indigné des autres commerçants de la ville.

- L'usine Prost de Givors licencie quarante deux ouvriers dont certains ont trente ans de boîte et donc ne pourront pas être réemployés ailleurs.

- A Vaux en Velin, des adolescents en bande brisent les vitrines d'une fleuriste et se battent à coup de pierres et de poings contre les policiers venus les arrêter.

### Lundi 20 :

- Deux élèves du lycée Charrial refusent de déjeuner afin de protester contre le redoublement de trois de leurs camarades.

### Mardi 21 :

- Le ministère du Travail avoue 20.322 demandes d'emploi non satisfaites en août 71 dans la région, dont 31,7 % provenant de jeunes de moins de 25 ans.

### Mercredi 22 :

- A Bourgoin, un ouvrier fait une chute de 6 mètres. Un autre est écrasé par une masse métallique de 700 kg. A la Roche/Foron, un jeune chauffeur meurt à son volant.

### Vendredi 24 :

- Un gamin d'une dizaine d'années vole 3.000.000 anciens à une commerçante et menace de la tuer.

- Des gardiens de la prison de Clairvaux démissionnent. Ils affirment être payés moins que certains détenus (800 F contre 1.000 aux récupérateurs de métaux).

Ce qu'ils ne soulignent pas, c'est que les détenus, après avoir remis 50 % du fric gagné à l'administration pour sa gestion, et 25 % pour les frais de justice, ne peuvent jouir pour « cantiner » que d'une toute petite partie des

25 % qui restent et qu'on leur remet en fin de séjour, jusqu'à concurrence de 220 F! Les démissionnaires, partagés entre la haine du prisonnier et le mépris de l'administration, préférèrent s'en aller.

**Samedi 25 :**

- Un ouvrier fait une chute de 8 mètres. Effondrement d'une charpente métallique.

**Lundi 27 :**

- Des « Amis de la Cause du Peuple » se battent avec la police sur la place du marché aux puces. Deux d'entre eux sont arrêtés malgré l'intervention des badauds pour les défendre.

**Jeudi 30 :**

- Grève des salariés de l'entreprise SETRAC contre les licenciements.

## OCTOBRE

**Samedi 2 :**

- Débrayage à l'usine Berliet de Bouthéon (Loire) pour la diminution du temps de travail et le ramassage gratuit.

- Paul Koroloff, qui avait osé offrir à un directeur, des fleurs cueillies dans le jardin dudit directeur a de ce fait été kidnappé par la police en pleine rue à Grenoble et a été écroué sous l'inculpation de dégradation d'objets destinés à la décoration, violation de domicile, et bris de clôture.

- Il est mis fin aux activités d'un enfant de 14 ans qui passait ses jeudis à tirer à la mitrailleuse dans la campagne près de Saint Amour.

**Mardi 5 :**

- Un ouvrier vitrier tombe dans une trappe sur un chantier ; la vitre qu'il tenait lui sectionne le bras.

- Un ouvrier terrassier est blessé par la chute d'un bloc de pierre pendant qu'il creusait une fosse au cimetière de la Guillotière.

- Un ouvrier, dans un cinéma à 10 francs la place, est vidé par la police sur demande d'un surveillant parce qu'il était habillé en ouvrier et osait se moquer d'un film « éducatif » mortellement ennuyeux.

**Mercredi 6 :**

- Grève des météorologistes de Bron à qui leurs chefs donnaient trop de travail et qui voudraient qu'on adopte leurs conditions de travail à leur vieillissement.

- Les maires de la Région d'Anse s'opposent à l'implantation d'une raffinerie à Ambérieux d'Azergues.

- Marcel Moréchal fait enlever les sièges du théâtre du 8<sup>e</sup> pour pouvoir y jouer « l'homme aux sandales de caoutchouc » de l'algérien Khaleb Yacine. Pradel lui ordonne de les remettre.

- Un dortoir de Nord-Africains est attaqué à coup d'explosifs à Saint Priest.

**Jeudi 7 :**

- Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont recueillies 4.000 signatures dans le Rhône en faveur de la retraite à soixante ans.

**Samedi 9 :**

- Un juge sillonne la Saône pour mieux apprécier le « crime » contre l'environnement commis le 11 juillet et qui a fait 40 tonnes de poissons morts.

- A Vienne, un jeune se fait arrêter après une poursuite mouvementée au volant de sa troisième voiture volée.

- A Grenoble, un détenu s'évade de l'hôpital de la Tronche.

- 500 employés du « verre textile » en grève, défilent à Chambéry.

- Le bang des avions à réaction fend la vitrine d'un magasin d'alimentation de Lons le Saunier. Ainsi que le plafond de nombreux appartements.

- Un membre du CIDUNATI responsable du kidnapping en octobre 70 d'un inspecteur central des Impôts à qui il avait interdit de contrôler une commerçante est condamné en appel à 8 mois de prison ferme.

- D'après la sécurité routière, le département de la Saône et Loire passe de la 34<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> place en un an pour le nombre des tués sur la route.

**Dimanche 10 :**

- Un ouvrier peintre Nord Africain de Givors est grièvement blessé par une décharge de 60.000 volts dans la sous station EDF où il travaillait.

- Deux vendangeurs de Tallissieu, dans l'Ain, meurent asphyxiés dans une cuve où ils travaillaient.

- Le chef de la bande sauvage de Toulouse est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité... La bande avage, lors d'un hold-up raté à Toulouse, capturé des otages pour assurer leur fuite.

- Un mineur retraité est tué à coups de pic dans sa maison à Saint Etienne.

**Lundi 11 :**

- Un incendie ravage la salle des câbles sous le poste de commandement de la centrale nucléaire de St Vulbas, dans l'Ain.

**Mardi 12 :**

- Quatres réunionnais sont jugés pour avoir introduit une broche dans une chaîne de montage de l'usine Brandt afin de protester contre le licenciement abusif de l'un d'entre eux et contre le racisme et le climat qui règnent dans cette usine. On se souvient que c'est chez Brandt en mars 1971, qu'avait été roué de coups un ouvrier tunisien parce qu'il protestait contre les conditions de travail.

- Un gardien de la paix qui tira sur son rival à St Fons se constitue prisonnier en Haute Garonne.

- Plus de sept tonnes de cuivre dérobées à la S.T.V.V. de Villeurbanne. Valeur : 120.000 francs.

**Mercredi 13 :**

- Arrestation à Paris de George La Vista, impliqué dans le double assassinat du restaurant « La Forge » de Lyon en juin 71.

- 60.000 francs de bijoux et vêtements rafflés dans un appartement de Lyon-Duchère.

- Deux passeurs de drogue lyonnais condamnés à Perpignan.

- Deux jeunes Lorrains auteurs d'une quinzaine de vols arrêtés à Lyon (L'un d'eux avait blessé un policier à Nancy).

- Le contumax Pierre Lothoz revenu en France un mois trop tôt fera treize mois de prison.

- Un passant tire sur le bizuthage de l'Ecole catholique des Arts et Métiers et blesse un étudiant.

- Une agrégée de Lettres du Lycée Sdendhal de Grenoble est révoquée de l'enseignement parce qu'elle refusait de se plier aux mensonges humiliants que voulaient lui imposer l'inspection académique et les parents d'élèves? Le conseil académique invoque la défense de la moralité.

- Un ouvrier charpentier de Chateaubaud tombe d'un toit et se fracture le crâne sur une dalle de ciment.

- A leur tour, les agriculteurs de la plaine des Chères refusent l'implantation d'une raffinerie à Ambérieux d'Azergues.

- Les 40 salariés de l'usine de ressorts Ressam, à Lorette se mette en grève illimitée pour obtenir 0,25 F d'augmentation et le treizième mois.

**Vendredi 15 :**

- Le maire de Tarare serait prêt à accueillir la raffinerie dont personne ne veut.
- Mécontent à l'idée de voir jouer une pièce d'un auteur algérien, le maire de Lyon fait fermer le théâtre du 8<sup>e</sup>.

**Samedi 16 :**

- Il y a 582.000 automobilistes dans le Rhône.
- Deux agences de l'entreprise «BIS» voient leurs vitrines brisées à coups de pierres.
- Onze militaires du centre mobilisation 92 de Clermont Ferrand sont condamnés pour avoir volé des effets militaires.
- Marche du Comité Bugey-Cobayes de Saint-Vulbas, dans le Bugey, à la place Bellecour de Lyon pour protester contre la pollution atomique.

**Mardi 19 :**

- Il se passe quelque chose à l'usine Charles André-de-Solaise.

**Mercredi 20 :**

- Les enseignants du Lycée Stendhal de Grenoble font grève contre la révocation de l'agrégée de Lettres accusée d'avoir des idées trop avancées.
- Le tribunal correctionnelle accorde le sursis aux ouvriers réunionnais saboteurs de Brandt sauf au premier licencié d'entre eux qui a droit à trois mois de prison ferme.
- Trois licenciements à l'usine Carnaud de Vourles.

**Jeudi 21 :**

La baronne du village de Vertrieu, dans l'Isère, entend empêcher l'accès aux rives du Rhône qui bordent son territoire en y plantant des piquets scellés. Tollé des habitants du village.

- On apprend que 75.000 places de stationnement devront être supprimées pour justifier le refus de Paris de subventionner le métro de Lyon.

**Vendredi 22 :**

- Grève illimitée aux établissements Privimi de Montchanin.
- 40.000 francs de cigarettes volées à la Manufacture des Tabacs.
- A St Genis-Laval, un ouvrier terrassier est blessé par un éboulement de terre au fond de la tranchée qu'il creusait.

**Samedi 23 :**

- Les policiers de la Région Rhône-Alpes demandent le droit de grève.
- Licenciement de 115 personnes salariées à l'usine Rhédicoplast de la Mure dans l'Isère. C'est une habitude dans la boîte qui chaque année embauche au printemps et licencie à l'automne.
- 215 parcmètres de Grenoble sont délestés de leur contenu grâce à une fause clef : le butin est d'un million d'ancien francs.
- Cinq gauchistes grenoblois sont confirmés en appel dans leur peine de six mois à un mois de prison et dans leur relaxation pour trois d'entre eux, contre l'appel à minima du ministère public.
- Un ouvrier carrier est blessé par un éboulement dans une carrière à Moirans (Jura).

Dans la région grenobloise, un jeune agriculteur a une jambe sectionnée par une enfileuse.

**Lundi 25 :**

- Trente voitures entrent en collision sur l'autoroute A7 à 9 kilomètres de Lyon à cause d'un ralentissement de circulation dû à la densité de circulation.

**Mardi 26 :**

- Des jeunes gens de Grenoble crachent au visage d'un commissaire priseur en plein exercice et le bourrent de coups.

Le rapport du VI<sup>e</sup> plan fait savoir que dans la région Rhône-Alpes un salarié sur deux dans le bâtiment change d'emploi tous les six mois.

- Le délégué C.F.D.T. Pierre Chomel, licencié abusivement par l'Agence Lyonnaise de Secrétariat, doit être réintégré dans cette entreprise aux dépens du licencier.

Les maires de Toissey et de St Truer sur Moignans s'opposent à la création de raffineries à Montceaux sur le territoire de leurs cantons.

**Vendredi 29 :**

- Place des Cordeliers, à Lyon, une demi-douzaine de pacifistes manifestent contre les ventes d'armes au Pakistan, enchaînés à un cheval de frise, volé au terrain militaire du Mont Verdun.

Les Chambres syndicales de commerçants s'insurgent contre les paysans qui vendent leurs pommes de terre au bord des routes.

- Deux ouvriers cheminots poseurs de voies sont tués par une locomotive entre Lyon et Grenoble.

Les ouvriers des établissements De Dietrich de Bourgoin Jailleu continuent leur grève commencée la semaine précédente.

**NOVEMBRE****Mercredi 3**

- Sept membres du CIDUNATI sont accusés d'avoir séquestré 24 heures deux inspecteurs des caisses de commerçants.

**Jeudi 4**

- Un ouvrier scieur est mortellement blessé par une bille de bois dans l'usine « Aux Clefs », de Glapigny.
- Grève de 200 personnes à la SOTRA de Saint-Rambert d'Albon.

Deux ouvriers terrassiers nord-africains sont victimes d'un éboulement dans leur tranchée à Rochemaure dans la Drôme ; l'un d'eux meurt.

**Samedi 6**

- Un garçon de 12 ans, à Mégève, tue son père d'un coup de fusil parce qu'il battait sa mère.

**Dimanche 7**

- Six à sept mille membres du CIDUNATI accompagnent Gérard Nicoud à la prison.

**Mercredi 10**

La société Valsmaïlle de Labégude en Ardèche licencie 46 personnes à la suite de la crise du textile et promet d'en licencier d'autres en janvier 1972.

- Un employé de l'E. D. F. meurt électrocuté au sommet d'un poteau mouillé par la pluie près de Lons-le-Saunier.

**Jeudi 11**

Selon le C.N.P.F. la métallurgie du Rhône occupe 40% des effectifs industriels et 25% des effectifs salariés du département et 30% de la métallurgie Rhône-Alpes et 4,25% de la métallurgie nationale.

# " La première révocation de cet ordre depuis Vichy "

## FRANÇOISE CLUCHAGUE EST REVOQUEE

PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE DU 12-10-1971

Cette mesure arbitraire ne peut rester sans riposte. BERTIN radié, POLAT radié, VERGNES suspendu pour 10 ans alors que, reçu 4<sup>e</sup> à l'agrégation, ses compétences pédagogiques n'étaient pas discutées puisqu'il était sollicité pour participer au jury du CAPES, la révocation de F. C. s'inscrit dans ce processus répressif qui ne fait que commencer.

### 1<sup>er</sup> CEUX QUI EXECUTENT

ON peut s'interroger sur les motifs réels d'une telle révocation ?

- volonté du pouvoir central de mettre au pas les enseignants en faisant un exemple ?

- vengeance de M. NIVEAU, recteur de l'Académie qui n'avait pas accepté d'être brocardé par les jeunes grenoblois ?

- inconscience, férocité sénile de la majorité des 31 membres du Conseil Académique ?

Nous devons situer quelques responsabilités.

- D'abord celle de la présidence locale de la Fédération ARMAND (Est-il vrai que cette dame adhère au Parti Socialiste ?). A-t-elle mesuré en portant plainte contre F.C. les conséquences de son acte de délation ?

- Celle des élus SNES du Conseil d'Administration de Stendhal puisque ce Conseil a unanimement condamné F.C. (conséquence normale et voulue par le pouvoir de la participation à tous les niveaux à la majorité des 2/3).

- Le Conseil Académique qui a révoqué F.C. est composé de 31 membres, élus pour plus de la moitié, en majorité universitaire. Nous leur demandons des comptes. Nous demandons publiquement comment a voté M. DUBEDOUT, maire de Grenoble, comment ont voté les six représentants du SNES.

On peut espérer qu'une meilleure information de la FEN aurait modifié le vote de quelques universitaires. On se demande ce que les représentants du SNES absents de la commission d'enquête faisaient dans ce tribunal où F.C. était absente. Les collègues de F.C. justifient en effet son absence dans une lettre au ministre :

« A l'issue d'une procédure d'instruction éprouvante, Mlle CLUCHAGUE et ses avocats constatèrent une distorsion surprenante entre la réalité des faits et la présentation qu'en donnait la commission d'enquête. L'absence, à la séance plénière de Mlle CLUCHAGUE, qui s'en est expliquée dans une lettre adressée à M. Le Recteur et aux membres du Conseil Académique n'a pas d'autres motivations. Les sections SNES et SGEN du lycée STENDHAL de Grenoble ».

### 2<sup>er</sup> CEUX QUI ONT ACCEPTE

- Les responsables du SNES et de la FEN qui n'ont pas informé la base avant la révocation, malgré les appels pressants des amis de l'E.E.E., malgré l'appel de la section SNI qui « proteste contre la suspension... demande à la section FEN d'informer ses adhérents... demande à la FEN d'organiser l'action pour obtenir la réintégration de F.C. dans son poste ».

- Le SG de la section FEN qui a répondu aux amis de l'E.E.E. demandant une action FEN le jour même de la comparution de notre camarade devant le CA :

« Quant à ta proposition d'un arrêt de travail, même symbolique, le jour même où les militants du SNES assureront la défense de F.C., personnellement je ne m'y oppose pas en principe. Cependant avant de te répondre je tiens à solliciter l'avis des militants des divers syndicats FEN sur cette éventualité et sur son efficacité ce jour là... ».

Et qui n'a pas consulté les militants des syndicats comme FRANCE secrétaire de la section SNI.

- La majorité de la CA, de la FEN qui le 18 a repoussé par 28 voix les propositions d'action immédiate faite par le minoritaire DOUJON (19 voix).

- La section des Parents d'Elèves CORNEC de Stendhal qui a répondu :

« Conformément à ses dispositions statutaires, elle ne s'estime pas à avoir à prendre position en cette affaire qui concerne l'Administration, l'intéressée et les organisations syndicales qui ont vocation pour défendre les membres de la profession ».

### LES 31 MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE

#### QUI A REVOQUE FRANÇOISE CLUCHAGUE, Professeur

#### Agrégée à Grenoble

Le Recteur NIVEAU - Les 5 inspecteurs d'Académie des 5 départements - 3 inspecteurs pédagogiques régionaux : MARCHAL, MICHELET, PLANTIER - Les 5 présidents d'Université : Grenoble I, Grenoble II, Grenoble III, Grenoble IV, Chambéry - 5 professeurs d'Universités : LACHARME de Grenoble, BUGNY de Grenoble, BENE de Grenoble, SANTON de Grenoble, TERREAU de Chambéry - 2 proviseurs élus : COLBEAU de Champollion, COUVE de Roomans - 2 conseillers généraux : JAUME de Pierrelatte, DAYVE de Annecy - 2 conseillers municipaux : DUBEDOUT de Grenoble, LEMORDANT de Chambéry - 6 professeurs élus : BERTHET du lycée Tournon, MEALLARES de Champollion, BIZOUARD de Champollion, DUNY de Champollion, GROSERRIN de Champollion, Mlle LAPEYRE.

Nous demandons publiquement comment ont voté ces Messieurs Dames.

(Communiqué par des enseignants de l'Isère).

## MADAME SOLEIL VOUS DIT :

### Il n'y aura pas de Comité de Rédaction :

Ce journal sera une structure vide pour permettre l'expression écrite de copains lyonnais. Il ne prétendra pas couvrir un certain secteur de l'information pour lequel il donnerait un panorama exhaustif. Il n'y aura pas à sa tête une équipe de journalistes disant : « Nous nous chargeons de vous informer sur tel sujet, faites-nous confiance, consommez notre production ».

Tous les articles seront individuels et ne prétendront pas être autre chose. Si une ou plusieurs personnes veulent faire du « journalisme » (décrire « de l'extérieur » une situation qu'ils ne vivent pas eux-mêmes) l'article sera publié au même titre que les autres élucubrations, poétiques, anecdotiques ou idéologiques.

Il n'y aura pas lieu de faire des réunions du style : « il faut faire tel article, qui s'en charge ? ». On évitera de s'angoisser au sujet du contenu ; on se posera seulement le problème de comment publier ceci ou cela.

### Il n'y aura pas de Commission de Censure :

Seront publiés tous les articles émanant d'individus ; mais évidemment pas les proclamations d'organisations ou de groupements qui disposent de leurs propres moyens d'expression. La seule condition sera que les articles soient en état d'être remis à l'imprimeur : tapés à la machine et rédigés complètement.

Lorsque le responsable ne voudra pas assumer la publication d'un article donné, cela sera résolu par un changement de responsable (l'auteur de l'article étant certainement candidat).

Les articles longs pourront être l'objet de numéros spéciaux ou de suppléments. Toute question concernant la publication de documents jugés significatifs par un camarade sera tranchée par la voie pseudo-démocratique des assemblées au cours desquelles la censure bureaucratique s'emparera certainement aussi de la mise en pages.

Par ailleurs, évitez de travailler entre les repas.

## J'EN AI MARRE DE ME VOIR EN BLONDE

En brune, en rousse, grande, petite, mince, grosse, en long, en large et en travers; j'en ai marre de voir cet énorme imbécile me répéter éternellement : j'aime ma femme parce qu'elle achète la kronenbourg par six ; j'en ai marre de me voir à poil aux arrêts de bus jambes écartées, attendant qu'on me baise, alors qu'à travers une paire de collants DIM ça doit être d'un drôle ! j'en ai marre de me voir, mince, svelte, fine, jambes en l'air et seins à l'air, fumer une ROYALE MENTHOL et à côté bouffie discuter des mérites comparés d'Ariel qui laisse les chemises de mon mari propres, et de ceux de la lessive X qui les lisse sales.

J'en ai marre d'ouvrir sur tous les murs du cassoulet en boîte WILLIAM SAURIN pour mon mari (toujours LUI) et de lui allumer sa GITANE avec un briquet FEUDOR qui embrase en douceur ; j'en ai marre de ressembler à ma mère comme une sœur parce que toutes les deux on utilise PALMOLIVE ; enfin bref j'en ai marre d'être utilisée assise, debout, couchée, en mégère ou en sensuelle, comme substitut de la mère ou comme repos du guerrier qui sort de chez rhodia ; j'en ai marre de cette société qui condamne le viol et l'inceste, et qui le propose sur tous les murs de sa ville ; qui m'offre à poil à tout venant, à tous les coins de rue et qui me le refuse dans la réalité.

## TRACT TROUVE DANS LA RUE

### POLICIERS... SOUVENEZ-VOUS !...

En 1969, 1970, 1971, sur la voie publique, sur ordre du Gouvernement, vos frères amis ; les C.R.S. et gardes mobiles matraquent les commerçants et les artisans qui luttent pour leurs justes revendications :

- pour une retraite décente ;
- contre une fiscalité abusive.

Aujourd'hui, policiers, ATTENTION ! sur ordre du Gouvernement, vos frères ennemis les C.R.S. et gardes mobiles vous attendent au coin de la rue. ATTENTION !... Le Gouvernement va lâcher ses Mercenaires.

Le Gouvernement va lâcher ses Mercenaires.